

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INVESTIR L'AVENIR

Les propositions

des 25 écoles de la FESIC

réseau

FESIC



grandes écoles

ingénieurs • management

À tous ceux qui, chaque jour, mettent leur talent
et leur énergie au service de l'enseignement supérieur.
Aux étudiantes et aux étudiants qui leur confient
leur avenir.

SOMMAIRE

Avant-propos	3
Synthèse	5
Les écoles membres du réseau FESIC	7
PREMIÈRE PARTIE : UNE RÉALITÉ, DES PROPOSITIONS	
Chapitre 1 • Un modèle institutionnel efficace	11
Chapitre 2 • Des missions de service public	20
Chapitre 3 • Des propositions pour l'avenir	23
DEUXIÈME PARTIE : DES RÉALISATIONS CONCRÈTES	
Chapitre 4 • L'histoire de la FESIC et de ses écoles	35
Chapitre 5 • La recherche et l'innovation au service de l'économie	37
Chapitre 6 • L'international, une tradition d'ouverture sur le monde	43
Chapitre 7 • Une pédagogie de l'accompagnement, un engagement citoyen	47
Annexes	55

AVANT-PROPOS

La FESIC réunit vingt cinq grandes écoles d'ingénieurs et de management, pour la plupart centenaires, et constitue le premier réseau d'établissements d'enseignement supérieur associatifs privés français.

Notre mission est de contribuer à la formation des générations futures. Nos grandes écoles transmettent à leurs étudiants des connaissances spécialisées et les accompagnent dans leur scolarité jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle. L'unité de notre réseau repose sur la formation humaine et sociale transmise à nos étudiants, fondée sur des valeurs humanistes partagées. Notre ambition est de former des cadres responsables, qui mettront leurs compétences au service de l'entreprise et de la société et qui sauront travailler avec le sens de l'équité et du respect de l'autre.

La FESIC, depuis quarante ans, espace de partage des expériences et de réflexion sur les innovations pédagogiques, veut être une force de propositions. Notre exigence est d'augmenter le potentiel scientifique et technique des futurs cadres de notre pays, de développer les activités de recherche afin d'accroître la compétitivité de la France dans le contexte international. Nous devons préparer nos étudiants à affronter des situations de plus en plus complexes. Un réseau comme le nôtre, qui repose sur la diversité et la spécificité de ses membres, peut répondre à ces nouveaux défis. Nous avons réalisé ce Livre Blanc dans cet esprit. A l'heure où notre pays conduit une réflexion politique déterminante pour son avenir, notre responsabilité d'universitaire impose de nous exprimer. A trois ans de la date fixée pour atteindre les objectifs de la Stratégie de Lisbonne, destinée à faire de l'Europe "l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010", nous avons un rendez-vous avec l'histoire qui ne peut être manqué.

Ce Livre Blanc veut montrer aux autorités comment les écoles de la FESIC participent avec efficacité aux missions de service public de l'enseignement supérieur, aux côtés des universités et des grandes écoles publiques. Elles peuvent être des laboratoires d'innovation utiles pour l'ensemble de ces acteurs. Par leurs observations et leurs propositions, elles entendent contribuer à la performance de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, en coopération avec tous ceux qui œuvrent à l'avenir de sa jeunesse.

Notre tradition d'humanisme intègre une vision de l'intérêt général et incite chacun de nos étudiants à mettre les enjeux économiques en perspective avec les enjeux sociaux pour inventer un monde global qui ait du sens pour tous. Ce sont les portes de ce monde que nous voulons leur ouvrir.

Sans un engagement déterminé des responsables politiques et économiques de notre pays la pérennité d'un enseignement supérieur de qualité ouvert sur le monde ne pourra être assurée, qu'il s'agisse de l'université, des écoles publiques ou privées. Plus que de taille critique, nos enjeux sont ceux de l'intensité critique.

Pierre Tapie

Président de la FESIC

Directeur Général de l'ESSEC

SYNTHÈSE

Les 25 écoles d'ingénieurs et de management du réseau FESIC apportent une contribution originale au service public d'enseignement supérieur français. Taille humaine, gouvernance forte, grande proximité des entreprises et intensité de la formation humaine et sociale leur permettent de mettre en œuvre nombre de projets spécifiques et pertinents pour l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Ces écoles sont présentes sur tout le spectre de l'innovation, de la recherche académique à la création d'entreprise. Elles sont pour la plupart en pointe en matière d'ouverture internationale, pour intégrer les enjeux de l'économie mondiale. Elles investissent dans une pédagogie fondée sur un suivi personnalisé des étudiants vers l'insertion professionnelle. Elles portent une grande attention à l'ouverture sociale. Le modèle économique concilie ces missions et un très faible investissement de l'Etat.

- Au regard de l'expérience de ces écoles, la FESIC fait les deux constatations suivantes :
- Les phénomènes de discrimination sociale dans l'enseignement supérieur ne dépendent pas du paiement ou non de frais de scolarité conséquents. Pour amoindrir la sélection sociale, il est possible de bâtir de nombreux dispositifs de soutien financier permettant d'aider les étudiants qui en ont besoin.
 - La France est peu reconnaissante à l'égard des établissements supérieurs privés associatifs, en comparaison avec d'autres pays européens qui reconnaissent et donc financent mieux leur contribution à l'intérêt général. Le modèle économique des écoles de la FESIC est remarquablement efficace pour les finances publiques : la formation d'un élève dans ces écoles coûte en effet à l'Etat le dixième de ce qu'elle lui coûte dans les écoles publiques comparables. Ce modèle a atteint ses limites, aggravées par l'érosion de la taxe d'apprentissage disponible.
- La FESIC avance un certain nombre de propositions qui permettraient de mieux développer l'enseignement supérieur français au meilleur coût.
- **Valoriser** équitablement l'apport de ces écoles au service public : permettre l'attribution des diplômes nationaux de master, encourager la formation des étudiants à la recherche, reconnaître le laboratoire pédagogique de l'excellence qu'est la FESIC et la valeur d'une pédagogie centrée sur l'élève dans des établissements à taille humaine.
 - **Mieux financer** les missions de service public accomplies : soutenir l'enseignement supérieur privé par une aide financière accrue, pérenniser l'attribution de la taxe d'apprentissage, et favoriser les prêts aux étudiants en défiscalisant pour moitié les dépenses de frais de scolarité.
 - **Faire évoluer** la réglementation pour développer la recherche : promouvoir une égalité de traitement pour l'accès aux crédits de recherche, améliorer la situation des doctorants qui font leur thèse dans les établissements privés, prendre en compte les spécificités des structures de recherche dans ces écoles.
 - **Favoriser** l'ouverture internationale : faciliter l'accueil d'étudiants et de professeurs étrangers, l'apprentissage pour les étudiants hors Union Européenne, la promotion de la langue française, la promotion à l'étranger de tout le système de formation français.
 - **Accentuer** l'ouverture sociale : aménager les critères d'attribution des bourses, favoriser l'activité salariée des étudiants, introduire davantage de souplesse dans les règles de l'alternance.

LA FESIC EN CHIFFRES

25 grandes écoles sur 7 pôles régionaux

22 000 étudiants

10 000 adultes en formation continue

5 000 diplômés chaque année

110 000 anciens dans tous les secteurs de l'économie

1 100 professeurs permanents

PLUS DE 5 000 enseignants non permanents

PLUS DE 80 laboratoires et équipes de recherche

PLUS DE 1 000 partenariats avec des universités étrangères

LES ÉCOLES MEMBRES DU RÉSEAU FESIC

7 ÉCOLES DE MANAGEMENT

EDHEC Business School Lille, Nice
EPSCI Groupe ESSEC Cergy-Pontoise
ESPEME Groupe EDHEC Lille, Nice
ESSCA Angers, Paris, Budapest, Shanghai
ESSEC Paris, Singapour
IESEG School of Management Lille
ISIT Paris - Institut Supérieur d'Interprétation et de Traduction

18 ÉCOLES D'INGÉNIEURS

CPE Lyon - Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique de Lyon
ECAM Lyon - Ecole Catholique d'Arts et Métiers (Groupe ECAM)
EI Purpan Toulouse - Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan*
ESA Angers - Ecole Supérieure d'Agriculture*
ESCOM Cergy-Pontoise - Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale
ESEO Angers, Paris - Ecole d'Ingénieurs Généralistes en Electronique et Informatique
HEI Lille - Hautes Etudes d'Ingénieur
ICAM - Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille
ICAM - Institut Catholique d'Arts et Métiers de Nantes
ICAM - Institut Catholique d'Arts et Métiers de Toulouse
ISA Lille - Institut Supérieur d'Agriculture*
ISARA-Lyon*
ISEN - Institut Supérieur de l'Electronique et du Numérique de Brest
ISEN - Institut Supérieur de l'Electronique et du Numérique de Lille
ISEN - Institut Supérieur de l'Electronique et du Numérique de Toulon
ISEP Paris - Institut Supérieur d'Electronique de Paris
LaSalle Beauvais - Institut Polytechnique (issu de la fusion IGAL-ISAB)*
LOUIS de BROGLIE - Rennes (Groupe ECAM)

* Les cinq écoles d'ingénieurs en agriculture sont regroupées au sein de la FESIA.

INVESTIR L'AVENIR LES PROPOSITIONS DES ÉCOLES DE LA FESIC

Ce Livre Blanc veut mettre en lumière l'apport spécifique de 25 écoles à l'enseignement supérieur français : leur investissement dans la recherche et le transfert de technologie, leur ouverture internationale, l'originalité de leur projet pédagogique, et leur implication dans la promotion sociale et l'égalité des chances.

Leur modèle économique concilie ouverture sociale, suivi personnalisé et faible investissement de l'Etat ; il atteint néanmoins ses limites. Celles-ci constituent autant d'obstacles à de nouveaux développements en matière de recherche, d'internationalisation et d'aide à la réussite.

La FESIC avance dans cet ouvrage des propositions pour conforter un "laboratoire de l'enseignement supérieur français" au meilleur coût pour l'Etat, sans renier sa responsabilité d'opérateur de droit privé associatif dans le cadre de sa mission de service public.

Les trois premiers chapitres présentent nos analyses de la situation générale et nos propositions pour l'avenir.

Dans une deuxième partie, les chapitres 4 à 7 présentent de façon plus détaillée l'histoire, la culture spécifique et des réalisations concrètes des 25 écoles du réseau FESIC.

UN MODÈLE INSTITUTIONNEL EFFICACE

Le caractère associatif des écoles du réseau FESIC leur donne une grande liberté d'entreprendre. Privées sans but lucratif, elles fonctionnent dans un modèle économique particulier, peu connu, parfois incompris. Ce chapitre expose des caractéristiques qui conduiront aux propositions du chapitre 3.

DES GRANDES ÉCOLES ASSOCIATIVES PRIVÉES ACCESSIBLES À TOUS

Conscientes de leur rôle citoyen, les écoles du réseau FESIC se préoccupent de garantir au plus grand nombre un accès à un enseignement supérieur de qualité, quelle que soit l'origine sociale des élèves.

UNE COMPARAISON ÉLOQUENTE

Le tableau ci-dessous compare trois espaces sociaux de l'enseignement supérieur, à partir des Catégories Socio-Professionnelles (CSP) des familles d'origine : les élèves des écoles de la FESIC, les élèves des grandes écoles en général, et les diplômés de l'université à Bac + 5 (c'est-à-dire à une étape où la sélection académique s'est exercée à l'université).

Origine socioprofessionnelle des élèves des écoles de la FESIC (rentrée 2005), des écoles de la CGE (rentrée 2002) et des étudiants de l'Université (année 2001-2002), en pourcentages

Situation socioprofessionnelle du chef de ménage	Ecoles de la FESIC	Ensemble des grandes écoles ¹	Université niveau master
Agriculteurs exploitants	6,9	3,5	1,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	12,6	6,0	6,7
Cadres supérieurs et professions libérales	49,1	62,0	45,7
Professions intermédiaires	12,7	10,0	16,5
Employés	7,5	5,7	8,9
Ouvriers	3,2	5,2	6,3
Retraités-inactifs	8,0	7,6	14
Total	100,0	100,0	100,0

Ces chiffres constituent à eux seuls une information politique de première importance. Ils démontrent en effet que la participation des étudiants au coût de leur formation par des frais de scolarité significatifs n'a pas d'effet sur l'accès des différentes catégories sociales à l'enseignement supérieur long, sous réserve de développer des politiques de financement adaptées.

¹ Dans l'enquête de la CGE, les chefs d'entreprises de plus de 10 salariés ont été intégrés dans la catégorie "Cadres supérieurs et professions libérales", alors que pour la FESIC et l'Université, ils sont dans la ligne "Artisans, commerçants, chefs d'entreprise".

Ces chiffres montrent que les écoles de la FESIC accueillent des étudiants dans des formations de niveau Bac + 5 avec une répartition en termes de CSP plus proche de celle des universités que des grandes écoles en général, dont la plupart sont presque gratuites. Avec 49 % d'enfants de "cadres supérieurs et professions libérales", contre 62 % en moyenne dans les grandes écoles, les écoles de la FESIC semblent plus ouvertes.

En fait, si l'on additionne les catégories "artisans, commerçants, chef d'entreprises", et "professions intermédiaires", les proportions sont comparables entre écoles de la FESIC et université, l'université présentant un plus grand nombre d'enfants de cadres moyens, tandis que les écoles de la FESIC présentent un plus grand nombre d'enfants d'"artisans, commerçants et chefs d'entreprises".

Par ailleurs, on sait que les principaux éléments de comparaison entre université et grandes écoles montrent que parmi les étudiants qui ont accédé au niveau master, les déterminants sociaux sont du même ordre de grandeur en école et université.

FOCUS SUR LES ÉCOLES D'AGRICULTURE

Dans les écoles d'agriculture de la FESIC, les différences sont encore plus nettes : les enfants d'"agriculteurs exploitants" et "ouvriers agricoles" représentent 29 % des promotions, contre seulement 8 % dans les écoles publiques comparables relevant du ministère de l'agriculture, et les élèves issus des catégories "cadres supérieurs" et "professions intermédiaires" représentent 48 % contre 65 %².

En 1998, une enquête plus approfondie avait été faite dans la seule ville de France (Toulouse) qui abrite une école d'ingénieurs agronomes privée, payante, et une école publique, presque gratuite : alors que les scolarités, sur cinq ans, coûtaient 15 000 euros dans l'école privée (l'EI Purpan) et 1 000 euros dans l'école publique, la proportion de boursiers de l'Etat était de 28 % dans l'école privée, et de 5 % dans l'école publique.

QUEL FREIN REPRÉSENTENT LES SCOLARITÉS ?

Les chiffres de la FESIC présentés dans le tableau précédent portent sur 22 000 étudiants, ils sont donc statistiquement robustes. Ce constat est cohérent avec un sondage, réalisé par la FESIC avec l'aide du CREDOC auprès d'un échantillon représentatif de 800 lycéens de Terminale.

Lors d'une enquête effectuée en 2004³, 45,2 % des lycéens de Terminale S intéressés par la filière école considéraient que le fait qu'une école soit payante n'était pas dissuasif et 50,6 % des parents interrogés considéraient que le fait qu'une grande école soit payante n'était pas un frein à la candidature de leur enfant. Plus le niveau de l'élève était bon, plus ce pourcentage était élevé. Les familles sont prêtes à faire l'investissement lorsqu'elles pensent que leur enfant est capable de réussir des études difficiles⁴.

On constate donc, qu'il s'agisse de l'analyse macrosociologique ou d'une étude plus fine, que les déterminants sociaux de l'accès à l'enseignement supérieur long sont, dans une large part, indépendants du fait de demander ou non des frais de scolarité aux étudiants.

² Etude de la DGER du Ministère de l'Agriculture du 10 mai 2006.

³ Enquête réalisée par le CREDOC pour la FESIC en 2004 auprès de 800 lycéens de Terminale S intéressés par la filière école et de 200 parents de ces lycéens.

⁴ Lorsqu'on leur demande de fixer un seuil au dessus duquel ils ne seraient plus prêts à payer, 50 % des lycéens et 38 % des parents interrogés ne savent pas quel montant donner et la répartition des autres réponses est très hétérogène.

➤ DE MULTIPLES SYSTÈMES DE FINANCEMENT DES SCOLARITÉS

Les écoles du réseau FESIC sont des associations à but non lucratif. Les scolarités demandées ont pour seul objectif d'équilibrer les charges économiques des établissements pour garantir des formations de qualité.

Compte tenu du faible apport des ressources publiques, les droits de scolarité vont de 1 500 euros (pour une première année en classe préparatoire intégrée) à 6 000 euros dans les écoles d'ingénieurs, et de 6 300 euros à 9 400 euros dans les écoles de management.

En outre, la combinaison des frais de vie courante et de l'absence de salaire pendant la formation représente la charge la plus importante dans le suivi d'études supérieures.

Conscientes de leur responsabilité sociale, les écoles de la FESIC ont construit de multiples systèmes pour permettre à tous les étudiants d'avoir accès à leurs cursus, sans entrave d'origine économique.

LES BOURSES

Les établissements de la FESIC étant reconnus par l'Etat, leurs élèves peuvent bénéficier des bourses d'Etat versées sur critères sociaux par le ministère de l'Education nationale ou par le ministère de l'Agriculture pour les écoles d'ingénieurs en agriculture.

Sur l'ensemble de l'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Education nationale, 28,5 % des étudiants bénéficient de bourses sur critères sociaux⁵.

Dans le réseau FESIC, les écoles d'ingénieurs en agriculture ont le plus fort taux de boursiers d'Etat (souvent plus de 30 %) et les écoles de management le plus faible (moins de 10 %). Des effets de seuil pénalisent de nombreux jeunes qui ne sont pas éligibles aux bourses sur critères sociaux mais qui n'ont pas les moyens nécessaires pour payer simultanément leurs scolarités et leurs frais de vie courante. Les étudiants proches des seuils de critères sociaux mais écartés du bénéfice des bourses sont donc certainement les plus désavantagés. Une réponse appropriée et durable ne peut venir que de l'Etat, avec des critères sociaux aux conditions élargies.

D'autres aides publiques existent, souvent à l'initiative de collectivités territoriales (10 écoles sont concernées, pour un total de 345 élèves) ; ainsi, la Région Picardie octroie une bourse échelon 0 de 900 euros par étudiant. L'Union Européenne offre des aides à la mobilité internationale (Socrates et Leonardo). Les élèves de l'enseignement supérieur privé n'ont cependant pas accès aux bourses de mobilité délivrées par l'Etat.

De leur côté, les établissements proposent des aides propres. Certains allouent des bourses d'études grâce à des accords avec des entreprises (par exemple l'ISARA-Lyon), par le biais de leur association d'anciens élèves ou d'une fondation qui offre bourses ou prêts (Fondation ECAM, Fondation Mastagli pour l'ESCOM, Fondation Féron Vrau pour les ICAM, Fondation J.B. Gagne pour LaSalle Beauvais).

Certaines écoles enfin, comme l'ECAM, modulent leurs frais de scolarité en fonction de la situation sociale de la famille de l'élève.

⁵ Source : Note d'Information du ministère de l'Education nationale, DEP, Novembre 2005.

LES PRÊTS

Treize écoles de la FESIC ont un accord avec un établissement bancaire pour faciliter l'accès au prêt de leurs élèves. La FESIC étudie avec des établissements bancaires la possibilité de prêt sans caution parentale : cette contrainte désavantage les enfants issus des catégories qui en ont le plus besoin, alors que la bonne insertion professionnelle des diplômés de ces écoles ne laisse aucun doute sur la capacité de remboursement du jeune après ses études.

Les jeunes les moins favorisés gagneraient à la mise en place par l'Etat au niveau national d'une facilité de recours aux prêts.

L'APPRENTISSAGE

Réaliser une partie du cursus en apprentissage, ou en contrat de professionnalisation, est une autre possibilité pour financer ses études. Dix écoles de la FESIC donnent la possibilité d'acquérir leur diplôme selon ces modalités. Neuf autres sont associées à des Instituts des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie (ITII) ou des Instituts Supérieurs de Technologie (IST) pour des formations suivies systématiquement en apprentissage et qui aboutissent à un diplôme de l'école en partenariat. Dans l'origine sociale des élèves en apprentissage, on constate une plus forte représentation des catégories socioprofessionnelles les moins favorisées.

Les entreprises sont demandeuses de ces profils, les diplômés ayant acquis une expérience professionnelle exigeante au cours de leurs études. Une lecture moins restrictive du cadre réglementaire permettrait une mise en œuvre de l'alternance plus adaptée aux formations de l'enseignement supérieur.

L'ACTIVITÉ SALARIÉE

Certains établissements permettent un aménagement du cursus, comme l'étalement de la scolarité du cycle ingénieur sur 10 semestres (au lieu de 6), ou la césure, afin de permettre à leurs élèves d'avoir une activité salariée sur une période longue, qui les aide à financer leurs études. Ils acquièrent de surcroît une expérience professionnelle valorisable dès leur entrée sur le marché du travail.

Un autre soutien consiste à proposer ponctuellement aux élèves des travaux rémunérés au sein de l'établissement. Les charges sociales qui pèsent sur ces rémunérations ne favorisent cependant pas ce type d'opportunité.



UN SERVICE PUBLIC RENDU À TRÈS FAIBLE COÛT POUR L'ÉTAT

Les écoles du réseau FESIC sont des associations à but non lucratif qui réalisent les missions de service public de l'enseignement supérieur, par délégation de l'Etat. Si elles n'existaient pas, ce dernier aurait à former leurs étudiants dans des écoles publiques avec un coût dix fois supérieur.

LA GOUVERNANCE

Chaque école de la FESIC est dirigée par un Conseil d'Administration (ou son équivalent) constitué de bénévoles extérieurs à l'école, majoritairement cadres de haut niveau dans les entreprises et les administrations. Ils apportent un éclairage compétent pour une gestion efficace, et veillent à une orientation pédagogique proche des besoins à venir du

monde économique. La représentation du personnel est réalisée dans les instances habituelles d'une organisation privée : comité d'entreprise, délégués du personnel, représentations syndicales ; les étudiants participent aux structures spécifiques : conseil d'école, de promotion, conseil de la vie étudiante, etc.

La stratégie fixée par le Conseil d'Administration sur proposition des dirigeants opérationnels est mise en œuvre par une équipe de direction constituée des principaux responsables des fonctions académiques (directeurs de programmes, des études, de la recherche, etc.) et des fonctions d'organisation générale (relations internationales, relations humaines, administration et finances, etc.). Cela garantit pérennité et multicom pétence.

LE COÛT DE LA FORMATION⁶

Les dépenses et les ressources par étudiant explicitées ci-dessous sont des chiffres moyens calculés à partir des comptes de résultat des écoles.

Dépenses par étudiant (chiffres 2005-2006), en euros

Moyenne par étudiant	Ingénieurs (effectif moyen : 443)	Management (effectif moyen : 1 350)
Achats et services extérieurs	2 800	3 660
Salaires et traitements avec charges sociales	5 400	5 950
Impôts, taxes et versements assimilés	430	485
Dotations aux amortissements	700	480
Autres charges	170	265
Total par étudiant	9 500	10 840

Rapporté à un étudiant, le coût de la formation d'un étudiant FESIC est donc d'environ 10 000 euros par an. Ces chiffres sont à comparer aux coûts des formations d'un étudiant en IUT, à Bac + 2 (10 980 €), en classe préparatoire aux grandes écoles (13 580 €), en cycle master en université (vraisemblablement supérieur à 10 000 euros, le coût moyen, premier et deuxième cycles universitaires confondus restant faible, 7 210 €⁷), ou enfin en école d'ingénieur publique (14 000 €), toutes essentiellement financées par l'Etat.

Ces dépenses sont tout juste suffisantes au regard de la qualité exigée, et des nouveaux défis que les écoles doivent relever. Des ressources complémentaires sont aujourd'hui nécessaires, alors que les frais de scolarité demandés aux étudiants et à leurs familles sont déjà considérables au regard des traditions françaises.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les produits des écoles sont de plusieurs natures.

Ressources financières par étudiant (chiffres 2005- 2006), en euros

Moyenne par étudiant	Ingénieurs	Management
Taxe d'apprentissage	1 650	1 100
Subvention ministère	1 400	780
Autres subventions	770	770
Autres produits	1 320	1 530
Frais de scolarité	4 360	6 660
Total par étudiant	9 500	10 840

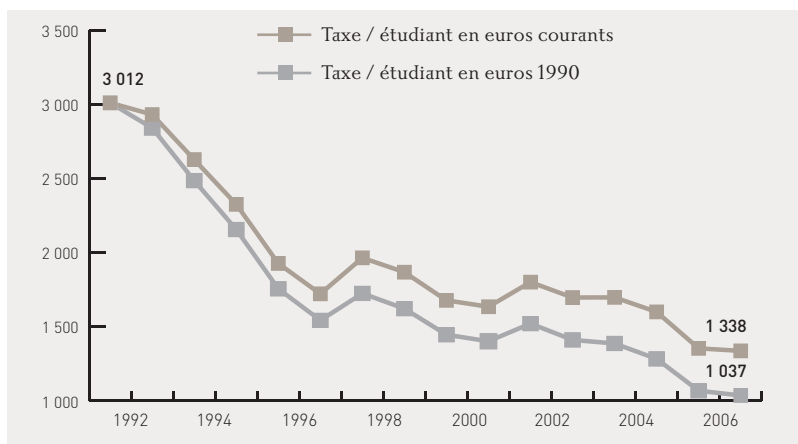
⁶ Ces chiffres concernent les écoles de management et les écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère de l'Education nationale. Les écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère de l'Agriculture (qui sont au nombre de 5 dans la FESIC) ont un mode de financement différent, résumé en fin de cette partie.

⁷ Note d'Information du ministère de l'Education nationale, Le coût de l'éducation en 2005, nov. 2006.

La taxe d'apprentissage représente 17 % des ressources pour les écoles d'ingénieurs, 10 % pour les écoles de management.

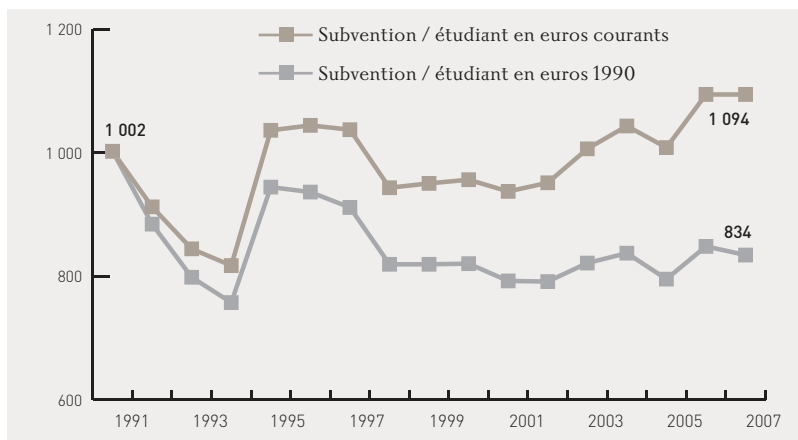
Elle décroît régulièrement depuis quinze ans, comme l'indique le schéma ci-après, malgré les efforts de collecte de la taxe par des équipes très motivées, en contact étroit avec les entreprises. L'ampleur de cette décroissance pose une question structurelle considérable aux écoles qui, en quinze ans, ont perdu en moyenne 2 000 euros par étudiant (en euros constants 1991). La multiplication des institutions bénéficiaires de cet impôt et leur dynamisme le rendent de moins en moins efficace pour le financement de l'enseignement supérieur technique.

Evolution de la taxe d'apprentissage par étudiant



La subvention du ministère de l'Education nationale représente 14 % des ressources pour les écoles d'ingénieurs et 8 % pour les écoles de management. Elle n'a augmenté, rapportée à chaque étudiant, que de 9 % en 15 ans en euros courants, et s'est dégradée de 16,7 % par étudiant en euros constants pendant cette période, comme l'indique ce deuxième schéma. Il est à noter qu'aujourd'hui, les écoles rendent à l'Etat, en taxes, l'équivalent de la moitié de la subvention reçue ; en septembre 2007, elles n'en rendront plus que 25 % environ.

Evolution de la subvention publique par étudiant



D'autres produits proviennent de certaines subventions locales, ainsi que de contrats de recherche appliquée ou de transfert de technologie avec des entreprises que permet la grande proximité des écoles avec le tissu économique.

Les scolarités demandées aux étudiants et à leurs familles représentent en moyenne 46 % des ressources des écoles d'ingénieurs, 60 % de celles des écoles de management. Elles sont adaptées au plus juste pour équilibrer l'équation économique du projet de l'école.

LE CAS PARTICULIER DES ÉCOLES D'INGÉNIEURS EN AGRICULTURE

Une même analyse pour les écoles d'ingénieurs en agriculture montrerait une répartition semblable des dépenses, mais une répartition des ressources financières sensiblement différente : 4,5 % de ces ressources proviennent de la taxe d'apprentissage⁸, 43 % de la subvention du ministère de l'Agriculture, 30% des frais de scolarité, et le reste d'autres produits. Cette différence avec les écoles sous tutelle de ministère de l'Education nationale provient de l'existence de la Loi Rocard (1984) qui a instauré un soutien beaucoup plus conséquent du ministère de l'Agriculture, et qui a été augmenté en 2003 pour soutenir l'effort de recherche de ces écoles.

Alors que l'enseignement secondaire privé dispose de lois fondamentales reconnaissant sa pleine mission de service public, et le financement à parité qui en est le corollaire, les établissements supérieurs privés voient leur mission de service public reconnue par la loi dans le seul cadre agricole. Cette particularité historique peut s'expliquer, car dans ce secteur les écoles privées représentent 30 % des étudiants accueillis ; toutefois, la France manque de l'équivalent de la Loi Debré⁹ pour l'enseignement supérieur.



DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN, UNE FRANCE PEU RECONNAISSANTE POUR SON ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

Le cas de la France est singulier dans le paysage européen. Un regard sur les différents pays montre que la participation de l'enseignement supérieur privé aux missions de service public est diversement prise en considération. Dans de nombreux cas, la reconnaissance par l'Etat de l'accomplissement de ces missions induit un financement public, qui peut aller jusqu'à la parité entre public et privé.

Le rapport rendu au ministre de l'Education nationale en mai 2003 par Guy Gautherin¹⁰, président du Comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé, soulignait combien, dans le concert européen, la France traitait particulièrement mal son enseignement supérieur privé.

Voici quelques exemples, évoqués dans ce rapport :

En Belgique, les institutions dites "libres", confessionnelles ou non, reçoivent le même financement que les établissements correspondants du public. Dans les universités de la Communauté française, la majorité des étudiants sont inscrits dans des universités "libres". Cette proportion est proche de la moitié pour les Hautes Écoles de l'enseignement supérieur professionnel.

⁸ La taxe d'apprentissage collectée par les écoles d'agriculture est faible car une part importante du milieu économique auquel elles s'adressent, en particulier les coopératives, n'y est pas assujettie.

⁹ La Loi Debré (1959) régit les rapports entre l'Etat et l'enseignement secondaire privé.

¹⁰ L'enseignement supérieur privé en France, Rapport du Groupe de Travail animé par Guy Gautherin, avril 2003, réalisé à la demande conjointe du cabinet du ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche et de la Direction de l'enseignement supérieur de ce même ministère.

Au Pays-Bas, la majorité des étudiants sont inscrits dans des établissements privés, traités comme l'enseignement supérieur public. Pour les universités, une allocation de base est complétée par un montant qui tient compte du nombre d'étudiants et de la nature de la filière. Pour l'enseignement professionnel supérieur (Hogescholen), une formule tient compte de ces mêmes paramètres.

En Autriche, l'enseignement supérieur professionnel est presque exclusivement privé et est financé à 90 % par l'Etat. Le financement est calculé à partir d'un tarif par étudiant et par an, variable selon les filières.

En Italie, les universités privées délivrant des diplômes reconnus par l'Etat reçoivent une contribution de financement. L'Etat leur verse, par étudiant, environ un tiers de la dotation reçue par une université publique, d'autres fonds pouvant être attribués sur des critères et objectifs comme la lutte contre l'échec.

Ces exemples européens montrent comment ces pays associent les initiatives privées à l'intérêt général du pays en apportant un soutien significatif à la réalisation des missions de service public de l'enseignement supérieur.

UNE AMBITION PÉDAGOGIQUE PRIORITAIRE

Depuis leurs origines, les écoles du réseau FESIC conduisent une réflexion, constamment enrichie, sur la pédagogie mise en œuvre dans leurs formations. Dans l'arbitrage de l'allocation des ressources, la formation des jeunes reste la première priorité.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE AMBITIEUX

Leur enseignement vise à l'acquisition d'une culture scientifique, technique et managériale de haut niveau, mais aussi d'une formation générale et humaine. Dans les écoles du réseau FESIC, le "savoir être" est aussi important que les savoirs et le "savoir faire" que les élèves acquièrent au cours de leur cursus. Les diplômés deviennent ainsi des acteurs compétents et engagés, capables d'appréhender les enjeux technologiques, sociaux et éthiques d'un monde en perpétuelle évolution.

Les écoles mettent toutes l'accent sur l'accompagnement pédagogique et le suivi des élèves dans leur choix et la construction de leur autonomie, jusqu'à l'insertion professionnelle.

LES MOYENS : L'INVESTISSEMENT DU CORPS ENSEIGNANT

Les établissements ont mis en place un encadrement adapté : les enseignants permanents sont présents dans les locaux, majoritairement à temps complet, et donc disponibles pour les étudiants. Le personnel administratif est également disponible et investi dans ces missions.

La motivation de l'étudiant est aussi importante que ses aptitudes dans le recrutement des écoles du réseau FESIC. Celle-ci est entretenue par des professeurs jusqu'au diplôme et à l'entrée dans la vie active.

Des sessions de formation pédagogique destinées au personnel enseignant de tous les établissements sont organisées régulièrement par la FESIC afin de partager et toujours renouveler les originalités de leur projet pédagogique.

Par ailleurs, des groupes de travail "FESIC" réfléchissent aux évolutions pédagogiques, notamment dans le cadre du processus de Bologne. Ils organisent la transition d'un enseignement centré sur l'évaluation des savoirs à un autre centré sur l'évaluation des compétences. Ils ont déjà permis de mettre en œuvre l'organisation des cursus en conformité avec l'harmonisation européenne : semestrialisation, crédits ECTS, etc.

La subvention du ministère participe, comme il a été rappelé plus haut, au fonctionnement permanent de ces établissements, par la capacité qu'elle apporte de rémunérer le personnel enseignant. Cette permanence du besoin est peu compatible avec des mesures de soutien circonstancielles et limitées dans le temps ; elle appelle à des mesures contractuelles d'ordre structurel proposées au chapitre 3.

EN CONCLUSION

Ce chapitre présente un certain nombre de faits peu connus :

- Les phénomènes de discrimination sociale dans l'enseignement supérieur ne dépendent pas du paiement ou non de frais de scolarité significatifs.
- La moitié des lycéens et des familles interrogés par sondage ne considèrent pas que le paiement de frais de scolarité soit un obstacle, dès lors que la formation est de qualité.
- Il est possible de bâtir de nombreux dispositifs de soutien financier permettant d'aider les étudiants qui en ont besoin.
- Le modèle économique des écoles de la FESIC est remarquablement efficace pour les finances publiques. La formation d'un élève dans ces écoles coûte en effet à l'Etat le dixième de ce qu'elle coûte dans les écoles publiques comparables.
- La France est particulièrement peu reconnaissante à l'égard des établissements supérieurs privés associatifs par rapport à d'autres pays européens : dans un certain nombre d'entre eux, les finances publiques reconnaissent la contribution décisive de l'enseignement supérieur sous statut privé, par un soutien public qui représente 30 à 100 % de ce que reçoit une institution publique correspondante.

DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Les écoles du réseau FESIC accomplissent l'ensemble des missions de service public de l'enseignement supérieur, définies par les lois de la République : formation initiale scientifique, culturelle et professionnelle ; formation continue ; développement de la recherche scientifique et technologique, valorisation de ses résultats ; diffusion de la culture, diffusion de l'information scientifique et technique, et valorisation technologique ; coopération internationale.

> UNE PARTICIPATION RECONNUE

Le protocole d'accord signé entre la FESIC et le ministère de l'Education nationale le 30 avril 2002 reconnaît officiellement la participation de ces écoles aux missions de service public : "Ouvertes dans le cadre des dispositions légales relatives à l'enseignement technique, les écoles de la FESIC ont vocation à concourir aux missions de service public qu'établit le Code de l'éducation pour les établissements d'enseignement supérieur : formation initiale et continue, formation à la recherche et par la recherche, valorisation économique et technologique. (...)

Les écoles de la FESIC s'engagent à renforcer leur partenariat avec le ministère de l'Education nationale, dans le cadre de leur reconnaissance par l'État et de leur participation aux missions de service public de l'enseignement supérieur".

Pour les écoles d'ingénieurs en Agriculture, la Loi Rocard de 1984 établit qu'elles "participent au service public d'éducation et de formation" et "contribuent à la liaison entre les activités de développement, l'expérimentation et la recherche".

Le statut des grandes écoles du réseau FESIC est de type associatif à but non lucratif. Ce statut assure souplesse et réactivité, et permet à chaque école d'adapter en permanence ses formations aux nouvelles attentes de la société comme aux enjeux universitaires. Leurs efforts de développement s'articulent autour de trois principaux domaines : la recherche, l'innovation et le soutien aux entreprises ; l'ouverture internationale ; la pédagogie de l'accompagnement et l'engagement citoyen.

> RECHERCHE, INNOVATION, SOUTIEN AUX ENTREPRISES

La recherche et la formation des étudiants "à la recherche et par la recherche" sont des missions constitutives des écoles du réseau FESIC. Ces écoles comptent dans leur ensemble 1 100 enseignants-chercheurs permanents, dont 112 habilités à diriger des recherches, et accueillent plus de 400 doctorants.

Les écoles de la FESIC sont, chacune dans leur spécialité, présentes dans les différents aspects de la recherche. Elles produisent des connaissances nouvelles, seules ou en partenariat avec des établissements et organismes publics et privés, nationaux et internationaux. L'intégration des connaissances nouvelles dans les entreprises, dans une optique "recherche et développement", se fait au niveau local ou international.

Au regard de la tradition française, elles sont très présentes sur l'ensemble du continuum qui va de la recherche théorique à la création d'entreprises innovantes. Avec des équipes de taille moyenne, elles manifestent une productivité incontestable. Elles sont reconnues par les laboratoires avec lesquels elles coopèrent et avec les entreprises qui leur confient des études de transfert de technologie.

Les écoles de la FESIC participent au développement des nouveaux outils de structuration de la recherche et de l'enseignement supérieur : PRES, Pôles de compétitivité, Instituts Carnot...

Elles sont néanmoins freinées dans leur développement par des obstacles financiers et institutionnels. Ces écoles ont une capacité démontrée à optimiser les investissements, tant dans l'industrie que dans les services. Un encouragement des structures de recherche des établissements d'enseignement supérieur privé serait donc bénéfique sur le plan scientifique, et aurait un effet de levier considérable sur l'économie et l'emploi.

Ces aspects sont développés dans le chapitre 5.

OUVERTURE INTERNATIONALE

Les grandes écoles du réseau FESIC mettent l'accent sur le développement international. Elles exigent de chaque élève une capacité à travailler dans une ou deux langues étrangères et intègrent dans leur cursus une ou plusieurs expériences significatives à l'étranger via des stages en entreprises et des périodes d'études effectuées dans des universités (qui peuvent conduire à des doubles diplômes).

Elles accueillent également des étudiants étrangers, contribuant ainsi à la formation des élites de leurs pays dans les domaines de l'ingénierie et du management, et à la formation des étudiants français au travail en équipe multiculturelle. Elles ont créé des formations de niveau master, enseignées partiellement ou totalement en anglais.

Leur approche de l'ouverture internationale est pragmatique et diversifiée : le partenariat conclu avec chaque université ou entreprise étrangère reflète les intérêts réciproques d'une coopération dans une thématique identifiée. Formation, recherche, transfert de compétences et de technologies sont autant de modalités avec lesquelles ces écoles développent leur activité sur les cinq continents et familiarisent leurs étudiants à "l'interculturalité".

Les écoles du réseau FESIC souhaitent renforcer cette dimension internationale par l'accueil d'un nombre plus important d'étudiants étrangers et de professeurs "visitants".

Ce développement se heurte cependant à différentes contraintes. Il serait souhaitable d'améliorer les règlements juridiques favorisant l'accueil des étudiants étrangers, d'assurer une meilleure diffusion de l'information par les services de l'Etat à l'étranger sur les différentes filières du système éducatif français. Il est également nécessaire d'apporter des moyens financiers complémentaires pour faciliter les échanges d'étudiants et de professeurs. Le développement de l'ouverture internationale dans les grandes écoles peut être favorisé par des mesures qui concernent l'ensemble de l'enseignement supérieur. Il s'agit d'un enjeu national.

Ces aspects sont développés dans le chapitre 6.

PÉDAGOGIE ET ENGAGEMENT CITOYEN

La pédagogie des écoles du réseau FESIC est fondée sur une exigence de qualité de l'enseignement, sur l'accompagnement des élèves, mais aussi sur leur familiarisation avec l'entreprise et l'esprit d'entreprise. La formation humaine qui entoure cette pédagogie est donnée aux futurs diplômés pour qu'ils deviennent des acteurs responsables dans les entreprises qui les accueilleront, attentifs aux enjeux technologiques, sociaux et éthiques à venir.

L'apprentissage de la responsabilité passe par des activités encadrées comme par des actions plus autonomes, notamment dans le contexte de la vie associative, des projets sportifs ou humanitaires. Les responsabilités assumées dans ces associations (Bureau des élèves, Junior Entreprises, etc.) sont une véritable école de la vie professionnelle.

L'insertion des étudiants sur le marché du travail et leur capacité à assumer des responsabilités professionnelles et civiques sont les objectifs prioritaires de cette pédagogie.

La formation de futurs cadres veut inclure un engagement citoyen, dans lequel les étudiants et leurs professeurs sont attentifs aux enjeux sociaux de notre pays, notamment en termes de justice et de promotion sociale.

Conscientes de leur rôle, les écoles du réseau FESIC se sont, dès leur création, préoccupées de garantir au plus grand nombre d'élèves, quelle que soit leur origine sociale, un accès à un enseignement supérieur de qualité. Elles ont développé une grande variété d'actions tournées vers cet objectif.

Les écoles du réseau FESIC se sont fixé pour missions d'informer le plus grand nombre de lycéens des possibilités de formation qui leur sont offertes, de les accompagner vers l'enseignement supérieur et de les aider à trouver des financements pour leurs études. Le but des actions mises en œuvre par les écoles est de lutter contre les barrières psychologiques et culturelles qui découragent des jeunes modestes et talentueux à suivre des études longues. Ces aspects sont développés dans le chapitre 7 et dans l'annexe 1.



DES PROPOSITIONS POUR L'AVENIR

Les propositions que notre histoire et notre diagnostic nous permettent de formuler sont présentées dans ce chapitre. Celles-ci découlent de l'expérience des écoles du réseau FESIC, qui sont développées dans les chapitres 4 à 7.

➤ RECONNAÎTRE ÉQUITABLEMENT L'APPORT DE NOS ÉCOLES AU SERVICE PUBLIC

À l'heure où les pouvoirs publics se saisissent du problème de l'orientation et de l'insertion professionnelle des étudiants dans les universités, l'expérience des écoles de la FESIC peut être mieux valorisée, dans l'intérêt de tous.

Il est regrettable de constater que l'Administration n'a pas la même attitude avec les différentes filières qui participent aux missions de service public de l'enseignement supérieur. La neutralité républicaine qui devrait présider aux relations qu'elle a avec les universités et les grandes écoles d'une part, les établissements publics ou privés d'autre part, n'est pas avérée. La "biodiversité" de tous ces acteurs de l'enseignement supérieur est pourtant porteuse d'intérêt général, par la variété des formes d'organisations existantes, pour une même mission. Les établissements privés, par leur réactivité et leur liberté, revendiquent une utilité sociale de laboratoire institutionnel ; ils ont été des pionniers dans l'invention de réponses rapides à des demandes sociales nouvelles et de processus pédagogiques innovants, souvent reproduits.

Permettre l'attribution des diplômes nationaux de master

L'article 15 de l'arrêté du 25 avril 2002 avait été écrit de manière particulièrement subtile. La Conférence des Grandes Ecoles (CGE) avait souligné l'incongruité pour l'État français à revendiquer le monopole d'usage d'un mot de langue anglaise en libre utilisation à l'étranger. Pour obtenir le retrait du recours en Conseil d'Etat de la CGE, la Direction de l'Enseignement Supérieur (DES) s'était engagée à autoriser les établissements privés ou consulaires à pouvoir délivrer sous leur timbre des Diplômes Nationaux de Master (DNM) Recherche. Malgré les indications explicites des ministres en ce sens, la DES¹¹ a toujours refusé administrativement les dossiers, après avoir encouragé leur dépôt.

Le projet de fusion des DNM Recherche et des DNM Professionnel représente un nouveau risque pour les établissements de droit associatif privé, qui dans les textes actuels ne pourraient même plus être autorisés à délivrer les anciens DNM Professionnel, ce qui était accepté à ce jour.

Il est clair que les enjeux de l'avenir de l'enseignement supérieur français doivent dépasser ces clivages administratifs obsolètes, pour que seules les compétences académiques des établissements déterminent désormais leur capacité à délivrer tel ou tel diplôme.

Encourager la formation des étudiants à la recherche

L'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale laisse entrevoir la possibilité pour les établissements d'enseignement supérieur privé d'avoir leur propre école doctorale, sous certaines conditions.

Son article 7 précise : "La création d'une école doctorale est proposée par un ou plusieurs

¹¹ La DES est aujourd'hui devenue la DGES, Direction Générale de l'Enseignement Supérieur.

établissements d'enseignement supérieur dont au moins un est public”. Mais le dernier alinéa ajoute : “La création d'une école doctorale peut être proposée dans des conditions qui dérogent au premier alinéa du présent article. Cette école doctorale ne peut être accréditée par le ministère chargé de l'enseignement supérieur que sur proposition et avis motivé du conseil de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur”.

Certaines écoles de la FESIC ont toute légitimité à avoir leur propre école doctorale. Elles espèrent recevoir un avis favorable et objectif de l'AERES (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), et un regard normalement bienveillant de l'Administration.

Reconnaître la FESIC comme laboratoire d'innovation et d'excellence pédagogiques

La pédagogie n'est ni une science exacte, ni une matière figée. La réflexion sur les méthodes doit être constante : le maintien de la qualité est à ce prix.

A l'intérieur du réseau FESIC, les évolutions pédagogiques, tenant compte des transformations des comportements des jeunes et des besoins des entreprises, se traduisent par des actions de formation pour l'ensemble du personnel enseignant des écoles du réseau. Il est important de mutualiser et de diffuser les meilleures pratiques, surtout auprès des enseignants les moins expérimentés.

Cette tradition d'excellence et d'innovation pédagogiques ont fait du réseau FESIC un laboratoire d'idées et de projets utiles pour tous les acteurs de l'enseignement supérieur. Les écoles de la FESIC ont été les premières à accueillir les jeunes filles (1923), à créer des programmes de doctorat dans les écoles de management (1974), à créer des chaires d'entreprises (1986), des sociétés de capital d'amorçage (1988), à promouvoir l'apprentissage dans l'enseignement supérieur long (1993), à inventer des dispositifs élargis de promotion sociale (2002), etc...

La FESIC souhaite être sollicitée pour participer activement aux instances et structures de réflexions au niveau national, voire européen, sur ces sujets.

Reconnaître la valeur d'une pédagogie centrée sur l'élève dans des établissements à taille humaine

L'attention personnalisée aux étudiants, domaine dans lequel les écoles de la FESIC ont été à l'avant-garde, n'est possible que dans un certain environnement. La “taille humaine” des établissements leur permet souplesse, réactivité et une grande capacité d'innovation. Le discours courant est que les “grandes” écoles sont “trop petites” et les pouvoirs publics encouragent la création d'ensembles de taille plus importante, dans une logique quantitative, fondement principal de certains classements internationaux. Pourtant, la taille des grandes écoles françaises dépasse fréquemment celle des départements d'ingénierie ou d'économie de grandes institutions anglo-saxonnes.

Cette spécificité des écoles du réseau FESIC a fait ses preuves, en favorisant la réussite des étudiants. Par ailleurs, elle correspond à une forte demande des familles et des jeunes. Nous demandons donc que la légitimité d'une stratégie de la taille humaine, de l'accompagnement personnalisé et de la proximité des entreprises soit reconnue au même titre qu'une stratégie de la course à la taille dite “critique”, et tout du moins qu'elle ne soit pas pénalisée dans les arbitrages administratifs et politiques.

➤ MIEUX FINANCER LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ACCOMPLIES

L'efficacité du modèle économique des écoles de la FESIC, exposée dans le premier chapitre, atteint aujourd'hui des limites qui rendent difficiles de nouveaux développements pourtant indispensables : développement de la recherche, ouverture internationale et aide à la réussite. La pérennité de la qualité, l'adaptation des formations à la demande économique et sociale et la participation à la création de connaissances et à la diffusion de l'innovation demandent un investissement humain et financier accru. L'investissement humain dans nos écoles ne saurait reposer sur le bénévolat.

Reconnaître l'investissement du personnel et le valoriser

L'accompagnement de l'élève, caractéristique des écoles du réseau FESIC, consiste en un apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité. Il demande de la part du personnel des écoles beaucoup de temps, de savoir faire, de motivation.

Les enseignants permanents des écoles du réseau FESIC encadrent en moyenne chacun 20 étudiants. Dans les écoles d'ingénieurs de la FESIC, ce chiffre est de un pour quinze (contre un pour sept dans les écoles publiques équivalentes) alors que l'accompagnement y est très développé. La disponibilité des enseignants est remarquable, mais leur temps n'est plus extensible. Des moyens financiers supplémentaires rendraient possible un meilleur encadrement tout en augmentant le temps consacré aux activités de recherche.

Une meilleure reconnaissance de l'investissement de ce personnel passe également par une évolution salariale. Dans les écoles d'ingénieurs du réseau FESIC, le niveau des salaires des enseignants-chercheurs est globalement inférieur à celui des écoles équivalentes de l'enseignement supérieur public, ce qui pose un problème d'attractivité pour l'avenir.

Le personnel enseignant est de plus en plus international, en particulier dans les écoles de management, et sa rémunération est fondée sur des standards internationaux élevés, qu'il est chaque jour plus difficile d'atteindre.

Alléger les contraintes financières qui pèsent sur le modèle

Le modèle économique de ces écoles est très efficace puisqu'il permet de "livrer à l'économie" des cadres appréciés pour leur efficacité, à un coût très faible pour l'Etat. Il est maintenant fragilisé par trois facteurs.

- Le premier facteur est lié au dévouement de tous les enseignants permanents, personnels de direction et d'administration, pleinement engagés dans le projet, qui acceptent de travailler davantage en gagnant moins que leurs confrères du public. Or l'évolution actuelle de la société montre que la proportion de cadres de haut niveau acceptant une forme d'engagement "militant" dans l'exercice de leurs fonctions tend à diminuer. Cela est encore plus vrai pour les experts étrangers que les écoles ont besoin de recruter pour assurer un enseignement aux normes internationales. Beaucoup viennent de pays où cette tradition d'engagement est moins répandue. Dans une période annoncée de forte tension sur l'emploi des cadres, le risque d'assèchement du vivier d'enseignants de qualité est réel.
- Le deuxième facteur est la baisse considérable de la ressource provenant de la taxe d'apprentissage (de 3 000 à 1 000 euros constants par étudiant entre 1991 et 2006). En outre, cette ressource est soumise à des décisions administratives imprévisibles dans une période où la puissance publique souhaite légitimement développer l'apprentissage.

- Le troisième facteur est la baisse de la subvention directe du ministère de l'Education nationale par étudiant (- 16,7 % en euros constants "1990"), observée depuis 16 ans. Parallèlement, les coûts de formation ne cessent de croître, en particulier en raison du développement d'un enseignement optionnel plus affirmé, des activités de recherche et de l'internationalisation.

Reconnaître l'intérêt objectif pour l'Etat de soutenir l'enseignement supérieur privé

Face à ces fragilités, l'augmentation des scolarités ne serait pas légitime. Les établissements de la FESIC sont des opérateurs associatifs qui réalisent une mission de service public. Est-il normal que des jeunes y soient formés, avec une qualité professionnelle reconnue par les entreprises, en s'acquittant pour cela de 3 000 à 9 000 euros de frais de scolarité par an, quand les écoles publiques sont proches de la gratuité ? Doit-on en plus leur demander de financer maintenant l'effort de recherche que la nation demande aux grandes écoles de développer ?

Les écoles du réseau FESIC représentent en fait une aubaine financière pour l'Etat mais aussi un double risque potentiel pour l'enseignement supérieur public.

Il est d'abord fondé sur la tentation, au ministère des Finances, de considérer que ces écoles démontrent la possibilité de réaliser des formations de qualité à très faible coût pour l'Etat. Cela renfoncerait la position de ceux qui, au sein de l'Administration, estiment que l'enseignement public est assez pourvu. Ce n'est évidemment pas le cas.

Il repose ensuite sur le fait que, si le modèle venait à s'effondrer, l'Etat devrait se substituer financièrement à ces opérateurs, pour un coût dix fois supérieur à celui qu'il supporte aujourd'hui. La formation dans ces établissements coûte en effet à l'Etat environ 1 000 euros par étudiant et par an (subvention du ministère). Une formation publique coûte à l'Etat 10 780 euros en écoles comparables (77 %¹² de 14 000 euros).

Investissement de l'Etat dans la FESIC et économie réalisée

Chiffres et montants pour 2006	Ingénieurs	Management	Total
Subvention totale du ministère	7 783 838 €	7 413 162 €	15 197 000 €
Nombre d'étudiants concernés	5 306	8 579	13 885
Subvention du ministère par étudiant	1 467 €	864 €	
Moins Impôts et Taxes par étudiant	- 430 €	- 485 €	
Subvention nette par étudiant	1 037 €	379 €	631 €
Subvention totale nette à la FESIC	5 502 322 €	3 251 441 €	8 754 763 €
Estimation du coût pour l'Etat des mêmes étudiants dans le public (10 780 euros par étudiant)	57 198 680 €	92 481 620 €	149 680 300 €
Economies pour l'Etat	51 696 358 €	89 230 179 €	140 926 537 €

Ces chiffres 2006 ne concernent pas les écoles dépendant du ministère de l'Agriculture, ni les classes préparatoires sous contrat d'association. Les "étudiants concernés" sont ceux des filières recevant aujourd'hui des subventions de l'Etat. Les écoles de la FESIC ont en outre créé des filières par l'apprentissage, ou sur fonds propres (Mastères spécialisés) qui n'entrent pas dans le champ de ce calcul.

¹² La Note d'information du ministère de l'Education nationale de novembre 2006 sur "le coût de l'éducation en 2005" évalue à 77 % la part de l'Etat dans la "dépendance intérieure d'éducation" pour l'enseignement supérieur.

L'économie pour l'Etat que représentent en 2006 les seules écoles de la FESIC est de 141 millions d'euros. Avec 14 588 étudiants en 2007, cette économie s'élèverait à 148 millions d'euros.

Ne pas bouger aujourd'hui, c'est donc prendre le risque de transférer à terme l'intégralité de cette charge à l'Etat. L'amélioration du soutien public à des établissements remplissant des missions d'intérêt général est devenue nécessaire, pour leur assurer un devenir stable et de qualité. Ce sont des opérateurs efficaces et économiques pour l'Etat. Il s'agit là de mesures de gestion saine et prudente des deniers publics.

Renforcer le soutien financier apporté par l'Etat

La proposition la plus appropriée consisterait à augmenter le soutien de l'Etat à hauteur de 40 % du coût des formations publiques équivalentes, soit environ 6 000 euros par étudiant et par an, c'est-à-dire 5 000 euros de plus qu'aujourd'hui. C'est la mesure qu'avait recommandée le rapport Gautherin en mai 2003 pour assurer à long terme la qualité de ces établissements. Elle correspondrait à une dépense supplémentaire budgétaire de 65 millions d'euros.

Ramenée à l'ensemble des formations de la FESIC, cette somme représenterait environ 20 % du budget de fonctionnement total des établissements, qui passerait ainsi de 250 à 315 millions d'euros environ. L'Etat consoliderait ainsi un système au service de l'intérêt général et pérenniserait des formations qui lui coûteraient dix fois plus cher s'il devait lui-même les assumer.

La FESIC propose que ce soutien supplémentaire soit composé de deux mesures, un soutien direct et une défiscalisation.

- Premièrement, le soutien direct consisterait à augmenter de 2 000 euros la subvention de base brute.

Estimation du coût pour le ministère de l'Education nationale de l'augmentation de 2 000 euros de subvention par étudiant FESIC (hors écoles d'agriculture)

Montant par étudiant	2 000 €
Nombre d'étudiants concernés en 2007	14 588
Coût total pour l'Etat	29 176 000 €

Ces 2 000 euros par étudiant représentent exactement la compensation de la baisse de taxe d'apprentissage par étudiant, en quinze ans.

- Deuxièmement, la demande de défiscalisation des scolarités des étudiants à hauteur de 50 %, s'inscrit dans le prolongement du rapport rendu au Premier ministre en mai 2005¹³ par Jérôme Chartier, député du Val d'Oise. Il s'agit d'une déductibilité fiscale à hauteur de 50 % des remboursements d'emprunts contractés par les étudiants ou leurs familles pour payer les frais de scolarité, répartie sur les dix années qui suivent l'obtention du diplôme. Couplée à une augmentation des frais de scolarité, c'est une mesure "gagnant-gagnant" : les écoles reçoivent davantage de scolarités, les familles ou les étudiants en font l'avance via l'emprunt bancaire et en sont rem-

¹³ Rapport au Premier ministre, Cinq verbes pour l'enseignement supérieur "privé", mai 2005.

boursés de la moitié, ce qui fait qu'au total, elles dépensent moins, et l'Etat répartit sur 10 ans sa propre prise en charge.

Le député Chartier proposait également un taux de crédit encadré, avec une double garantie 50 % école et 50 % Etat, et le rachat possible par l'entreprise de tout ou partie de la dette contractée par le jeune diplômé qu'elle embauche, déductible du résultat de l'entreprise. Il citait cet exemple chiffré : "L'étudiant emprunte 30 000 euros, rembourse 36 000 euros, soit 3 600 euros par an sur dix ans. L'Etat lui rend 1 800 euros en crédit d'impôt. Il rembourse en réalité 150 euros par mois".

Ces mesures pourraient faire l'objet d'une convention dans laquelle l'Etat poserait les limites jugées utiles.

Estimation du coût de l'application d'une mesure de dégrèvement de 50 %

Montant moyen de crédit d'impôt par étudiant et par année d'étude ¹⁴	3 000 €
Nombre d'étudiants concernés en 2007 (tous les étudiants FESIC post bac + 2, incluant les écoles d'agriculture)	16 700
Effectif 2007 incluant les autres formations post bac + 2 des écoles de la FESIC (estimation)	20 000
Estimation du nombre d'étudiants choisissant d'utiliser cette possibilité (60 %)	12 000
Coût total pour l'Etat	36 000 000 €

Quelle utilisation de ces nouvelles ressources ?

Ces ressources nouvelles serviraient principalement au recrutement de nouveaux enseignants-chercheurs et au développement de dispositifs d'aide à la réussite.

- **Recherche** : La recherche a besoin de moyens qui sont avant tout des moyens humains. Les salaires représentent la principale charge des écoles dans cette activité. Or, les enseignants-chercheurs permanents des écoles de la FESIC sont rémunérés pour un temps d'enseignement qui laisse une place insuffisante aux activités de recherche. Cela ne permet pas d'exploiter le potentiel de projets de qualité que pourraient mener ces enseignants-chercheurs. Le soutien renforcé de l'Etat lèverait donc la contrainte financière, obstacle à l'accroissement des équipes de recherche. Cet investissement de l'Etat, combiné avec le potentiel existant, le lien entrepreneurial et le dynamisme des écoles, aurait par effet de levier un impact important en termes de résultats et d'emploi.
En contrepartie d'une augmentation de la subvention du ministère de l'Éducation nationale, des objectifs mesurables de développement de la recherche pourraient être fixés. Une telle convention a été conclue dans le passé entre le ministère de l'Agriculture et ses grandes écoles privées, dont celles appartenant au réseau FESIC.
- **Aide à la réussite** : Les efforts d'intégration de certaines catégories sociales ne peuvent s'arrêter une fois l'école intégrée. Le suivi personnalisé et l'attention aux fragilités, propres aux écoles du réseau FESIC permettent d'envisager une bonne réussite des études pour des populations qui ne possèdent pas a priori les mêmes clés culturelles que les autres. On peut aussi envisager des mesures spécifiques.

¹⁴ Jérôme Chartier avait envisagé dans son rapport un dégrèvement de 50 % sur des bourses de 10 000 euros ; il est proposé ici un chiffre moyen de 50 % de 6 000 euros.

On constate, par exemple, que les populations socialement défavorisées ont besoin plus que d'autres de soutien en anglais (le niveau d'anglais étant souvent un indicateur de la barrière sociale), mais également en français. Une proposition est de développer un enseignement approprié et inventif autour de la langue française avec un certificat affiché dans le supplément au diplôme.

Une autre démarche consiste à amplifier les dispositifs de soutien mis en place par des grandes écoles dans des lycées situés en zones d'éducation prioritaire, pour faciliter l'accès aux études longues.

Favoriser les prêts aux étudiants

Dans une perspective d'accueil d'un plus grand nombre d'étudiants et notamment de ceux qui aujourd'hui ne viennent pas vers l'enseignement supérieur long, il est important de renforcer les dispositifs de prêts aux étudiants, comme cela est habituel dans les pays anglo-saxons.

Des dispositifs pourraient être mis en place par l'Etat au niveau national pour que les élèves dont les parents ne peuvent pas se porter caution compte tenu de leur situation financière, aient accès à un prêt, qu'ils commenceraient à rembourser à partir de leur premier emploi. Cette mesure complète celle du rapport Chartier concernant la défiscalisation partielle des remboursements de ces emprunts. Les étudiants auraient alors la possibilité de financer par un emprunt bancaire la totalité des frais de scolarité après Bac+2 (avec un taux encadré et la double garantie par l'Etat et par l'école, sur une durée de 10 ans après la fin des études ; une réduction d'impôt sur 10 ans de 50 % du montant remboursé chaque année). Ces mesures peuvent s'appliquer sans distinction à l'enseignement supérieur public et privé. Elles sont particulièrement intéressantes s'il est possible de choisir une déduction fiscale qui s'applique soit immédiatement aux familles (remboursement rapide) soit au futur diplômé après son insertion professionnelle (remboursement sur 10 ans après le diplôme).

Pérenniser l'attribution de la taxe d'apprentissage

Les pouvoirs publics souhaitent renforcer l'apprentissage, processus dans lequel de nombreuses écoles de la FESIC s'inscrivent d'ores et déjà.

Pour autant la tentation est grande d'abandonner le soutien apporté par cette taxe à la formation professionnelle. Appelée à sa création en 1925 "taxe d'apprentissage", elle est considérée, par la loi, comme une source de financement affectée "à l'extension des écoles de métiers, des écoles pratiques de commerce et d'industrie, des écoles professionnelles nationales (...) ayant pour objet la rénovation de l'apprentissage ou la préparation des enfants à une profession commerciale ou industrielle, ainsi qu'au développement et au fonctionnement des laboratoires de sciences pures et appliquées".

L'importance de la part des ressources que la taxe d'apprentissage constitue pour nos formations a déjà été évoquée. Il est donc essentiel qu'aucune mesure ne vienne affaiblir cette ressource, sauf à créer des dispositions nouvelles pour la remplacer.

FAIRE ÉVOLUER LA RÉGLEMENTATION POUR DÉVELOPPER LA RECHERCHE

Promouvoir une égalité de traitement pour l'accès aux crédits de recherche

Les écoles de la FESIC contribuent à l'effort national de recherche. Elles sont néanmoins freinées dans leur développement par des obstacles financiers, institutionnels et réglementaires. L'enseignement supérieur privé a de réelles difficultés de positionnement, vis-à-vis des structures de financement de la recherche, nationales ou européennes.

Dans les dossiers d'appels d'offre de l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) la catégorie "association" est récemment apparue. La catégorie "enseignement supérieur privé" étant souvent inexistante, les écoles doivent se ranger soit dans la catégorie "privé", ce qui les assimile à des entreprises et induit un financement à coût complet mais limité à 50 %, soit dans la catégorie "universitaire" et recevoir un financement sur les seuls coûts marginaux (sans les salaires, puisque les universitaires sont déjà payés dans le secteur public). Or, si une école libère du temps d'un de ses enseignants-chercheurs pour la recherche, elle doit embaucher du personnel supplémentaire pour réaliser sa part d'enseignement.

La prise en compte des coûts complets de recherche est un élément essentiel pour les écoles de l'enseignement supérieur privé associatif pour qu'elles puissent développer leur activité de recherche. Dans d'autres pays, la part publique dans le financement des projets d'excellence est plus élevée, et toutes les institutions sont à égalité quel que soit leur statut.

Améliorer la situation des doctorants dans nos établissements

Près de 400 doctorants réalisent leur thèse au sein d'une des écoles du réseau FESIC. Aujourd'hui, ils doivent obligatoirement s'inscrire dans un établissement public et reçoivent leur diplôme de doctorat de ce dernier, même si tout le travail d'encadrement a été réalisé dans l'établissement de la FESIC. Cela occulte le rôle réel des écoles et n'encourage pas à développer la formation "à et par la recherche".

Les doctorants réalisent dans les écoles du réseau FESIC des thèses encadrées par les professeurs habilités à la direction de recherche de ces écoles et fréquemment financées par elles. Or, la situation du doctorant en termes de droit social est souvent floue. Seules les écoles de l'enseignement supérieur privé agricole ont, en vertu du décret n° 96-1021 du 21 novembre 1996, la possibilité de financer des thèses par des "contrats à durée déterminée d'assistants d'enseignement et de recherche". Un tel type de contrat devrait être généralisé à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur privé.

Dans le domaine des bourses, il serait judicieux de créer un dispositif de financement de type "CIFRE", grâce auquel les écoles bénéficieraient d'une prise en charge par l'Etat de la moitié des charges salariales, pour des doctorants qu'elles rémunéreraient sur leurs fonds propres. Cela rendrait les postes de doctorants beaucoup plus attractifs, le statut social de type CIFRE étant respecté puisque de tels assistants-doctorants seraient destinés à poursuivre après leur thèse une carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Prendre en compte les spécificités de nos écoles

La spécificité de la recherche dans les établissements d'enseignement supérieur privé, très souvent de type partenariale, doit être prise en compte dans l'évaluation qualitative des activités de recherche. Cela implique une composition des commissions d'évaluation adaptée à ces caractéristiques.

Il faudrait supprimer le critère de taille minimale pour l'attribution de labels comme le Label Carnot. Nombre de nos écoles ou laboratoires sont, dans l'esprit, totalement en cohérence avec les Instituts Carnot. Cette reconnaissance assurerait aux centres de recherche un financement structurant et une meilleure visibilité en termes de notoriété et de qualité.

Il devient donc urgent que les établissements privés trouvent une place institutionnelle dans le système de financement public, avec un statut qui tienne compte de leurs spécificités et une reconnaissance de leur formation à la recherche. Sans cela, les écoles continueront de dépendre des relations aléatoires qu'elles entretiennent avec les établissements publics locaux. Actuellement, on pourrait parfois parler de recherche "clandestine" dont le secteur public tire un large profit, puisqu'il reçoit des crédits ou des postes d'enseignants correspondant à l'encadrement d'étudiants physiquement présents dans nos écoles.



FAIRE ÉVOLUER LA RÉGLEMENTATION POUR ACCENTUER L'OUVERTURE SOCIALE

Favoriser l'aménagement des critères d'attribution des bourses

Il est nécessaire d'élargir les critères sociaux d'accès aux bourses d'Etat, pour atténuer les effets de seuil. Certains étudiants se trouvent exclus du système des bourses sans pour autant avoir les moyens de financer des études payantes. Le rapport de Laurent Wauquiez, député de la Haute-Loire, remis au Premier ministre en juillet 2006 sur le système des aides aux étudiants, recommande un relèvement des seuils des bourses pour élargir le nombre d'étudiants des classes moyennes qui pourraient bénéficier des aides.

De plus, il serait naturel que les élèves des grandes écoles privées aient accès aux bourses de mobilité délivrées par l'Etat.

Favoriser l'activité salariée des étudiants

Une autre proposition intéressante du rapport de Jérôme Chartier est de créer un statut spécifique de travailleur pour l'étudiant admis dans une grande école, avec une exonération des charges salariales et patronales pour un emploi à mi-temps d'une durée maximale de 5 ans. Laurent Hénart, député de Meurthe et Moselle, a récemment émis l'idée inspirée du modèle italien, d'un contrat de travail, baptisé "passeport emploi-étude" pour les étudiants.

L'activité salariée la plus pratique pour l'élève est souvent celle qu'il peut avoir au sein de l'établissement (appariteur, emploi en bibliothèque...). Il serait souhaitable d'exonérer les charges sociales sur les emplois à temps partiel d'élèves dans leur propre établissement. Cela pourrait se faire, par voie législative, en créant la possibilité de signer une convention avec les étudiants se trouvant en situation difficile.

L'activité exercée ferait l'objet d'une gratification, qui n'a pas le caractère de salaire au sens de l'article L 140-2 du Code du travail, L 242-1 du Code de la sécurité sociale et 12 et suivants du Code général des impôts.

Assouplir les règles de l'alternance

L'apprentissage est un mode de formation qui prépare de manière concrète l'étudiant au monde professionnel et qui facilite le financement de ses études. C'est donc un parcours à développer. Cependant des freins existent du côté de certaines collectivités locales, qui souhaitent réserver cette pédagogie par apprentissage aux niveaux les plus modestes de la qualification. Dans ce domaine, l'implication des Conseils Régionaux est très inégale. Par ailleurs, le cadre réglementaire de l'apprentissage n'est pas toujours assez souple lorsqu'il concerne l'enseignement supérieur long. A ce titre, il n'est absolument pas pertinent d'imposer trois années d'apprentissage aux formations d'ingénieurs.



FAIRE ÉVOLUER LA RÉGLEMENTATION ET FAVORISER LES INITIATIVES D'OUVERTURE INTERNATIONALE

Faciliter l'accueil d'étudiants étrangers

Pour attirer un nombre croissant d'étudiants étrangers, il est urgent d'améliorer les conditions de leur accueil. Cela passe par l'augmentation du nombre des bourses délivrées par le ministère des Affaires étrangères et un encouragement à la construction de résidences étudiantes.

Il est surtout indispensable que soient publiés les décrets d'application de la Loi du 24 juillet 2006 sur l'immigration et l'intégration. A ce jour, les décrets relatifs aux dispositions des articles 8 et 9, qui concernent les formalités d'accueil des étudiants étrangers et les étrangers stagiaires, et de l'article 6 pour le droit de travailler sur le territoire pour les diplômés de niveau master, sont au Conseil d'Etat, en attente de publication. Actuellement, on note que les délais d'obtention de permis de travail pour les diplômés de nos écoles les conduisent parfois à renoncer à des opportunités d'emploi dans notre pays.

Pour permettre à tous les étudiants de qualité d'avoir accès à nos formations, il serait souhaitable de créer des dispositifs d'accès aux prêts, pour les étudiants étrangers, sans exiger de caution parentale.

Faciliter l'apprentissage pour les étudiants hors de l'Union Européenne

Les entreprises françaises ne peuvent pas signer de contrat d'apprentissage avec des étudiants non membres de l'Union Européenne, faute de permis de travail. L'apprentissage permettrait pourtant à des étudiants de pays à moindre niveau de vie de financer leurs études.

Il faut donc faire évoluer le droit du travail afin d'autoriser l'attribution de permis de travail à des jeunes diplômés étrangers sélectionnés et présentés conjointement par une entreprise française et une grande école française pour une formation par l'apprentissage, et ceci pour une durée équivalente à celle du contrat d'apprentissage.

Faciliter l'accueil de professeurs étrangers

Au regard de la législation du travail, il faut simplifier le statut administratif des professeurs originaires de pays situés en dehors de l'Union Européenne. Ces personnes ne pouvant atteindre leurs annuités de cotisations en France, et étant couvertes par les usages sociaux de leurs pays, il n'est pas opportun de les traiter comme des salariés ordinaires. Pour permettre des salaires plus attractifs pour des missions très courtes, les établissements devraient bénéficier d'exonérations de charges sociales et cotisations de retraites pour les professeurs étrangers "visitants".

Promouvoir à l'étranger le système de formation français

Campus France, nouvelle vitrine de l'enseignement supérieur français à l'étranger, doit assurer, comme pour les établissements publics, la promotion des filières de l'enseignement supérieur privées et consulaires. Il en va de même pour les postes diplomatiques français à l'étranger.

Promouvoir la langue française

L'Organisation Internationale de la Francophonie devrait, dans ses fonctions, se préoccuper davantage du secteur de la formation, et ce dans toutes ses composantes.

L'accueil d'étudiants étrangers non francophones peut être encouragé par un enseignement en anglais. Cependant, la formation de "Français Langue Etrangère" (FLE), nécessaire pour promouvoir la langue et la culture française, doit être soutenue ; elle pourrait l'être encore plus.

L'HISTOIRE DE LA FESIC ET DE SES ÉCOLES

La FESIC, Fédération d'Écoles Supérieures d'Ingénieurs et de Cadres, a été créée en 1969. Les écoles qui la constituent trouvent leur origine dans deux événements du 19^{ème} siècle : la reconnaissance de la liberté de l'enseignement supérieur et la révolution industrielle. Créées alors pour répondre à une demande sociale, elles n'ont eu de cesse de chercher à répondre à l'évolution de la société et des besoins de l'économie.

> LA NAISSANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

La loi Wallon du 12 juillet 1875 proclame, dans son article 1^{er}, la liberté de l'enseignement supérieur. Elle stipule, dans son article 2 que "les associations formées légalement dans un dessein d'enseignement supérieur pourront ouvrir librement des cours et des établissements".

Au sortir de la 1^{ère} guerre mondiale, la loi du 25 juillet 1919, dite "Loi Astier" précise à son tour l'organisation de l'enseignement technique, industriel et commercial privé et son rapport à l'Etat, confirmant le principe de 1875 de libre constitution.

"Des certificats d'études et des diplômes peuvent être délivrés dans les conditions prévues par arrêté ministériel, après avis du Conseil supérieur de l'éducation, par les écoles techniques privées reconnues par l'Etat" (art. L 443-2 du Code de l'éducation).

La reconnaissance de la qualité des formations dispensées par ces établissements passe par des procédures d'habilitation exigeantes.

Les écoles d'ingénieurs privées sont habilitées par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur), créée par la loi du 10 juillet 1934. C'est le cas pour toutes les écoles d'ingénieurs de la FESIC.

La CEFDG (Commission d'Evaluation des Formations et Diplômes de Gestion) dite commission Helfer, créée en 2001, joue ce rôle pour les écoles de management. Les écoles de management de la FESIC sont habilitées par ce processus et font parties du Groupe I, à la fois reconnues par l'Etat et habilitées à délivrer un diplôme visé par le ministère de l'Education nationale.

Les diplômes délivrés cinq ans après le baccalauréat par les écoles d'ingénieurs comme par les écoles de management de la FESIC confèrent tous le grade de master.

Les écoles d'ingénieurs de type "industriel" et les écoles de management sont sous tutelle du ministère de l'Education nationale. Les écoles d'ingénieurs de type "agricole" sont sous tutelle du ministère de l'Agriculture.

Ces écoles sont membres de la Conférence des Grandes Ecoles.

> DES ÉCOLES ISSUES DES MILIEUX PROFESSIONNELS

La plus ancienne des écoles membre du réseau FESIC est l'Institut Supérieur Agricole de Beauvais (ISAB), créée en 1855 sous le nom d'Institut Normal Agricole, essentiellement pour former des professeurs d'agriculture. Elle est devenue en 2006 l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais après avoir fusionné avec l'Institut Géologique Albert de Lapparent (IGAL). Les premières écoles industrielles s'ouvrent à Lille, autour de l'Université catholique. Dès 1885 est fondée HEI (Hautes Etudes d'Ingénieur). Suivent l'Institut Technique Roubaisien en 1895 dans le domaine du textile, et en 1898 l'Institut Catholique des Arts et Métiers à Lille (ICAM) et l'Ecole Supérieure d'Agriculture (ESA) à Angers.

A partir des années 1870, dans le contexte de la 2^{ème} révolution industrielle, celle de l'électricité et du moteur à explosion, des financements privés et industriels permettent de développer avec liberté un nouveau modèle d'école. L'économie se structure progressivement autour de grandes firmes industrielles et les écoles ainsi créées vont former les nouveaux cadres que réclame le développement de l'industrie et de l'agriculture.

Au début du 20^{ème} siècle, les premières écoles de commerce apparaissent, parfois issues des écoles d'ingénieurs (c'est le cas de l'EDHEC, dérivée d'HEI à Lille). Dans les années 1950, les écoles d'électronique et de chimie sont créées pour accompagner un nouveau bouleversement technologique.

Pour mieux atteindre leurs objectifs, les écoles suivent un double mouvement : elles acquièrent un statut d'autonomie pédagogique, administrative et financière, et se regroupent en 1969 au sein de la FESIC, sous l'impulsion de Norbert Ségard.

La FESIC s'enrichit ensuite de nouvelles écoles. Certaines écoles existantes essaient dans d'autres régions, notamment en réponse aux sollicitations des pouvoirs publics, pour former davantage d'ingénieurs.

Aujourd'hui le réseau FESIC est un ensemble pluridisciplinaire, regroupant 25 écoles sur 7 pôles régionaux : treize écoles d'ingénieurs formant aux différents métiers de l'industrie (arts et métiers, énergie, électronique, informatique, chimie, textile, bâtiment, mécanique...), 5 autres formant des ingénieurs en agriculture, agroalimentaire, environnement, géologie... et 7 écoles de management, dont une école d'interprétation et de traduction.

Ces écoles accueillent 22 000 étudiants et délivrent 5 000 diplômes chaque année. Leurs 110 000 anciens élèves sont répartis dans le monde entier.

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Les écoles du réseau FESIC sont présentes sur tout le spectre de la recherche, de la recherche cognitive à sa valorisation, notamment en entrepreneuriat.

Dans leurs travaux académiques et leurs publications, les liens des écoles de la FESIC avec le monde professionnel conduisent à produire une recherche en prise directe avec les enjeux économiques et technologiques, dans une volonté affirmée de pertinence et d'excellence conjointes.

Des recherches plus appliquées sont réalisées pour des entreprises. Leurs objectifs peuvent être soit ciblés sur leurs produits ou procédés, soit plus larges et concerner tout un secteur d'activité. Elles participent à la diffusion de l'innovation par le développement, le transfert de technologie mais aussi en encourageant à la création d'entreprises.

UNE PRODUCTION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE CONSÉQUENTE

ÉTAT DES LIEUX

On trouve au sein du réseau FESIC plus de 80 laboratoires et équipes de recherche¹⁵. Les situations sont assez contrastées, certaines écoles ayant une longue tradition de la recherche et d'autres un investissement dans la recherche plus récent et en progression. Cette recherche est souvent de type "partenariale", tant en raison des liens entretenus avec les entreprises que des collaborations avec des établissements supérieurs, publics comme privés, et des organismes de recherche : en 2006, 680 entreprises partenaires collaboraient avec les écoles sur des projets de recherche. Outre sa production scientifique, la recherche nourrit la formation des élèves et des enseignants dans les divers champs disciplinaires offerts par les écoles.

Certains élèves se tournent vers la recherche : chaque année, quelque 200 diplômés des écoles du réseau FESIC décident de poursuivre leurs études par un doctorat. Souvent experts dans leurs spécialités, les diplômés des écoles de la FESIC contribuent, dans les organismes, dans les universités et les entreprises, à l'innovation technologique et entrepreneuriale : dans certaines écoles, jusqu'à 30 % des diplômés trouvent un emploi dans ce secteur.

Les écoles de la FESIC emploient 1 100 professeurs permanents, dont 464 docteurs et 112 HDR¹⁶. Leurs laboratoires, avec un personnel de 490 "équivalents temps-plein" qui participent à des activités de recherche, accueillent plus de 400 doctorants.

Sur les cinq dernières années, la production scientifique compte un total de 2 300 publications dans des revues à comité de lecture et 6 000 autres publications et communications.

LES FINALITÉS DE LA RECHERCHE DANS LES ÉCOLES DE LA FESIC

Les écoles du réseau FESIC poursuivent plusieurs objectifs à travers le développement de leur activité de recherche.

Tout d'abord, elles veulent contribuer au développement des connaissances, comme dans toute institution universitaire.

¹⁵ Liste en Annexe 2.

¹⁶ Habilités à Diriger des Recherches.

Ensuite, l'activité de recherche, pour un enseignant-chercheur, permet de le maintenir au meilleur niveau sur le plan scientifique et technique ; ceci est essentiel pour la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves comme pour sa carrière académique.

Enfin, les écoles de la FESIC forment “à et par” la recherche, dans un contexte économique et social où l'innovation est plus que jamais nécessaire.

Toutes les écoles de la FESIC ont intégré ces finalités et ont développé une activité de recherche. Elles répondent ainsi positivement à ce critère d'habilitation, devenu un critère clé retenu par la CTI et la CEFDG.

L'activité de recherche renforce également la crédibilité de l'institution au niveau international. Pour les écoles de management, les accréditations reposent notamment sur des critères relatifs à leur activité de recherche, tant académique qu'appliquée.

Le Groupe ESSEC, le Groupe EDHEC sont accréditées par l'AACSB (Association of Advance Collegiate Schools of Business), pour l'ensemble de leurs formations.

L'EFMD (European Foundation for Management Development) délivre aux écoles de management de la FESIC deux types d'accréditation : EQUIS pour les groupes ESSEC et EDHEC et EPAS pour le programme Grande Ecole de l'ESSCA.

DE LA RECHERCHE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE : UNE PRÉSENCE CONTINUE

UNE PRÉSENCE SUR TOUT LE SPECTRE DE LA RECHERCHE

Les écoles du réseau FESIC étant en contact étroit avec le monde économique, elles en connaissent les enjeux. Ces écoles font de la recherche fondamentale, leur activité ne se limite pas à de la recherche “appliquée”, du transfert de technologie ou du conseil.

La recherche académique en grande école

Cette recherche dite “fondamentale” ou académique est indispensable pour nourrir la recherche appliquée et pour contribuer à l'avancement des connaissances sur la scène internationale.

Dans les écoles d'ingénieurs, son but est de résoudre des problèmes amont posés à l'industrie et nécessitant l'introduction de nouveaux concepts ou la mise en œuvre de nouvelles technologies.

Les travaux exploratoires réalisés par des chercheurs de l'ISEP sur l'électronique moléculaire trouveront peut être une application dans 15 ou 20 ans ; ceux du laboratoire de physique de l'ISEN Lille sur la matière et les nanostructures permettent d'apporter des connaissances utiles au développement connexe des nanotechnologies ; ceux du laboratoire de chimie organometallique de l'ESCOM permettent d'envisager de nouveaux procédés de synthèse chimique plus respectueux de l'environnement...

La recherche académique a aussi sa place dans les écoles de management. Elle porte sur des problématiques diverses, macro comme microéconomiques, de l'explication de la volatilité des titres financiers à l'étude des comportements et systèmes hiérarchiques dans les organisations. Il s'agit de répondre à une question d'ordre général et de mettre au point une méthode qui, si elle est parfois issue d'un cas particulier, pourra être généralisée. C'est une recherche résolument scientifique, faisant appel aussi bien aux mathématiques, pour la modélisation, qu'aux sciences humaines (sociologie, psychologie...).

Une recherche visible

Le nombre de publications (dans des revues internationales à comité de lecture, ou référencées par le CNRS) montre bien la place réelle de la recherche académique dans les

écoles du réseau FESIC : leurs travaux sont susceptibles d'intéresser l'ensemble de la communauté scientifique du domaine concerné.

La présence et le dynamisme de cette recherche dans les écoles de la FESIC se traduisent également par la participation de leurs chercheurs à des réseaux scientifiques, des congrès et par l'organisation de séminaires, souvent internationaux. Elle donne également lieu au dépôt de nombreux brevets.

Cette recherche académique permet la réalisation de thèses dans les laboratoires et centres de recherche des écoles ; 400 doctorants y étudient aujourd'hui mais doivent pour cela s'inscrire dans l'enseignement supérieur public, ce qui pose le problème de la reconnaissance des écoles en tant qu'écoles doctorales.

Divers modes de financement

Certaines écoles financent cette recherche sur leurs fonds propres, le principal coût étant celui du salaire des chercheurs. Lorsque le centre de recherche est le fruit d'un partenariat avec un organisme de recherche (Unité mixte de recherche avec le CNRS ou l'INRA) ou un établissement public (université ou grande école), l'école peut accueillir dans ses locaux des chercheurs payés par l'institution publique.

Parmi les écoles de management françaises, l'IESEG, dans le cadre de l'Université catholique de Lille, est la seule grande école qui copilote une Unité Mixte de Recherche du CNRS (le LEM "Lille Economie et Management" - UMR CNRS 8179).

Certaines recherches sont financées par le biais des Chaires d'entreprises (dans les écoles de management comme l'ESSEC et l'EDHEC) ou par des financements directs sur des thématiques intéressant les entreprises (notamment à l'EDHEC). Dans les écoles d'ingénieurs, la recherche académique peut trouver des partenaires industriels dans le cadres de contrats bilatéraux, de programmes CIFRE ou BDI (Bourse de Docteur Ingénieur)... La perspective "long terme" de ce type de recherche s'inscrit dans le contexte d'une économie régie par le court terme, où beaucoup d'entreprises sont contraintes de financer des recherches dont l'application est immédiate. Or, les écoles d'enseignement supérieur privé rencontrent des problèmes pour accéder aux financements publics. Lorsqu'elles bénéficient de financements sur projets par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) ou par des fonds européens, les salaires des chercheurs restent à leur charge.

La recherche "contractuelle" et le développement

La recherche dite "appliquée" est réalisée dans les écoles du réseau FESIC pour répondre à une demande précise du monde économique, avec un impact rapide.

Dans les écoles de management, des recherches sont conduites dans le cadre de problématiques liées à des entreprises en particulier, sur des aspects de management, de finance, de marketing, de droit social, ou dans une optique plus macroéconomique, comme l'évaluation de politiques publiques.

Dans les écoles d'ingénieurs, ces recherches sont souvent pluridisciplinaires, dans l'esprit des sciences de l'ingénieur. Elles visent à répondre à des demandes précises d'entreprises partenaires, qui financent ces recherches dans le cadre de contrats de développement.

En outre, les écoles ont également une activité "études" : des structures ad hoc organisent une activité de conseil dans les écoles de management, et de transfert de technologie dans les écoles d'ingénieurs. Les écoles de la FESIC sont ainsi des partenaires réguliers du tissu industriel local, PME ou grands groupes.

Le centre de Recherche et Développement de l'ESEO, EVALTECH, mis en place en 1980, est partenaire de l'écurie de sport automobile Pescarolo Sport depuis 2004. Cette équipe, qui concourt au 24 Heures du Mans, s'appuie sur les compétences du centre de l'ESEO pour intégrer l'électronique au sein de ses véhicules.

En marge de l'activité de recherche proprement dite, les projets conduits par les élèves et encadrés par des enseignants-chercheurs des écoles, les études destinées à des entreprises en création ou enfin la formation continue, sont des vecteurs fréquents de diffusion de l'innovation dans l'économie.

DES COLLABORATIONS QUI PERMETTENT LA DIFFUSION DES SAVOIRS ET DE L'INNOVATION

Poursuivant une tradition de recherche partenariale, les écoles du réseau FESIC participent activement au développement des synergies entre équipes scientifiques. Elles ont saisi avec intérêt les opportunités des projets de coopération portés par les pouvoirs publics.

Des synergies dans le cadre du Pacte pour la Recherche

Une dizaine de ces écoles sont impliquées dans la création de PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur) issus du Pacte pour la Recherche. Elles contribuent ainsi à renforcer, dans une logique de site, l'efficacité, la visibilité et l'attractivité du système d'enseignement supérieur et de recherche français.

La participation aux PRES formalise des relations déjà existantes entre établissements publics et privés, grandes écoles et universités. Les écoles y apportent un potentiel d'étudiants et de chercheurs de qualité, des laboratoires variés et une relation historique avec les entreprises.

Le renforcement des liens entre industrie, recherche et formation

Dès le lancement des pôles de compétitivité en 2004, les écoles du réseau FESIC se sont investies dans ces projets. Ces pôles, labellisés par le CIADT (Comité Interministériel de l'Aménagement et du Développement du Territoire), visent à développer la recherche industrielle en consolidant les liens entre industrie, recherche et formation.

Vingt-deux écoles de la FESIC se sont impliquées dans les pôles de compétitivité, en tant que membres fondateurs, membres associés, porteuses de projet, membres du conseil scientifique... Ces écoles, parfois membres de plusieurs pôles, sont présentes au total dans 25 pôles labellisés, dont 5 pôles mondiaux et 7 pôles à vocation mondiale¹⁷.

D'autres formes de collaborations entre industrie, recherche et enseignement existent et impliquent des écoles de la FESIC dans des programmes nationaux.

Dans le cadre des Centres Nationaux de Recherche Technologique (CNRT), mis en place à partir de 2000 par le ministère de la Recherche, HEI s'est investie dans le CNRT en Génie électrique "Futurelec". Celui-ci rassemble des établissements d'enseignement supérieur (universités, mais aussi Centrale Lille, ENSAM) et des industriels (EDF, Suez, Schneider Electric, Valéo...).

INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT

Grâce au placement des docteurs dans les entreprises, les relations de recherche se développent en ouvrant de nouvelles perspectives de coopérations entre l'école et son environnement économique, au bénéfice des deux parties.

En lien avec l'importance des formations à l'entrepreneuriat dans les écoles du réseau FESIC, de nombreuses entreprises innovantes sont créées. En 10 ans, plus de 500 entreprises ont été

¹⁷ Liste de ces pôles de compétitivité labellisés et des écoles participantes en Annexe 3.

créées dans l'environnement immédiat des écoles. Celles-ci participent à des structures locales, tels les CRITT (Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologie) ou sont membres d'un incubateur. Certaines d'entre elles ont également créé une pépinière d'entreprises ou une société de capital risque.

L'Ecole d'Ingénieurs de Purpan gère une société de capital risque qui a permis, depuis plus de 10 ans, la création d'une quinzaine d'entreprises représentant, en 2006, 350 emplois et un chiffre d'affaires de 23 millions d'euros.

Avec "ESSEC Ventures", l'ESSEC a lancé, en juin 2006, le premier fonds d'amorçage créé par une école de management en France. Il a pour objectif de financer des "start-up" issues de l'ESSEC ou de l'incubateur de l'école. Des projets porteurs peuvent ainsi trouver leurs premiers capitaux, avec des tickets d'investissements compris entre 50 000 et 100 000 euros.

DES RÉALISATIONS EXEMPLAIRES

Les exemples ci-dessous montrent l'étendue et la diversité des activités de recherche menées par les écoles de la FESIC dans des secteurs de pointe. Ces illustrations sont significatives du potentiel de leurs laboratoires de recherche.

LES NANOTECHNOLOGIES

Les nanosciences et les nanotechnologies constituent un secteur stratégique essentiel, en croissance rapide, avec un énorme potentiel de développement économique, dans les domaines des communications, de la médecine, des matériaux...

L'Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologie (IEMN), créé en 1992 par l'ISEN, le CNRS, l'USTL et l'UVHC¹⁸ a obtenu le Label Carnot. Ce label est destiné à favoriser les partenariats entre la recherche et les acteurs socio-économiques, notamment les entreprises.

L'ISEN abrite plusieurs laboratoires de cet ensemble, comme le bassin d'essais d'acoustique sous-marine ou le microscope à champ proche en ultra vide et à très basse température.

A travers l'IEMN, l'ISEN de Lille participe au Centre de Compétences Nanosciences Nord Ouest (C'nano Nord Ouest). Par ailleurs, l'ISEN et l'ISA sont partenaires pour associer une composante biologie aux microsystèmes et nanotechnologies dans le domaine de la parasitologie.

LA CHIMIE

Les écoles du réseau FESIC spécialisées dans le domaine de la chimie forment et accueillent des chercheurs de grande qualité, dont l'un d'eux a reçu en 2005 le prix Nobel de Chimie.

Yves Chauvin, ancien élève de CPE Lyon et ancien Directeur de Recherche à l'Institut Français du Pétrole, est actuellement Directeur de Recherche Emérite au Laboratoire de Chimie Organométallique de Surface (LCOMS) du CNRS et de CPE Lyon.

Il a reçu le prix Nobel pour ses travaux sur "le développement de la métathèse en synthèse organique". Ce procédé est utilisé quotidiennement dans l'industrie chimique, essentiellement dans le développement de produits pharmaceutiques et de matériaux plastiques sophistiqués.

Après le prix Nobel de Victor Grignard en 1912, CPE Lyon est la seule école de chimie française deux fois distinguée par l'attribution d'un prix Nobel à ses chercheurs.

¹⁸ Université des Sciences et Techniques de Lille et Université de Valenciennes et de Hainaut Cambrésis.

LA FINANCE

Les laboratoires de recherche des écoles de management travaillent sur de multiples domaines de la micro et de la macroéconomie, avec une résonance internationale.

Le Centre de Recherche en finance de l'EDHEC "Risk and Asset Management" (Risque et Gestion d'Actifs) est un centre important en Europe. Ce laboratoire travaille en liaison avec des entreprises qui participent à 80 % de son budget. Ce sont des entreprises françaises (Société Générale, LVMH, EDF, BNP, Alteram, Fininco), allemandes (Eurex), anglaises (Barclays, Mysis), suisses (UBS), néerlandaises (ABN AMRO), belges (Fortis)...

Le laboratoire produit des articles scientifiques et conduit des études internationales. Il crée également des produits financiers, commercialisés avec la marque EDHEC par la Société Générale. Il est régulièrement sollicité par les autorités monétaires françaises et internationales pour donner des avis et conseils.

L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT

Les activités de recherche en agriculture et environnement des écoles de la FESIC sont conduites en partenariat avec l'INRA et des universités de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Elles sont notamment à la base d'un projet de Master Européen en Agroécologie.

L'ESA d'Angers mène au sein du LEVA (Laboratoire d'Ecophysiologie Végétale et d'Agroécologie, associé à l'école doctorale de l'université d'Angers) des activités de recherche pour le développement de nouveaux systèmes de culture à faible niveau d'intrants.

L'ISARA-Lyon mène des actions de recherche et développement dans le domaine des systèmes céréaliers conduits en agriculture biologique, visant à optimiser les techniques de production.

L'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais est membre fondateur du pôle de compétitivité "Industrie et Agroressources" des régions Picardie et Champagne-Ardenne, en partenariat l'Université de Technologie de Compiègne dans les domaines de valorisation des matières végétales.



L'INTERNATIONAL, UNE TRADITION D'OUVERTURE SUR LE MONDE

Les écoles de la FESIC ont intégré, très tôt, l'ouverture internationale dans leurs cursus. Aujourd'hui le développement des relations internationales est une de leurs priorités afin que leurs diplômés soient opérationnels dans les entreprises du monde entier.

> UNE EXPÉRIENCE, UNE VOLONTÉ

DES RACINES HISTORIQUES

Le processus d'ouverture internationale est ancien : dès leur création, les écoles qui constituent la FESIC sont insérées dans des réseaux engagés à l'international, ceux de leurs fondateurs (les Universités catholiques). Leur internationalisation s'accélère à partir des années 1970-1980.

Dès 1975, le Groupe ESSEC crée l'EPSCI, un établissement spécialisé dans le management international. Il forme en 4 ans des élèves recrutés essentiellement après le baccalauréat, en mettant l'accent sur la maîtrise des langues, l'ouverture multiculturelle et l'expérience de la mobilité. Résultat : sur les dernières promotions, 84 % des jeunes diplômés ont été recrutés à l'international.

Dès 1980, HEI crée un partenariat avec le Juniata College en Pennsylvanie, qui permet, depuis 27 ans, à ses étudiants en échange d'obtenir le diplôme de cet établissement.

En 1987, l'EI Purpan a développé un double diplôme avec l'université du Kansas (Kansas State University).

L'ESSCA, avec son campus de Budapest ouvert en 1993, est la seule école de commerce de la Conférence des Grandes Ecoles présente en Hongrie. En partenariat avec l'université Corvinus, elle a formé plusieurs centaines de jeunes cadres hongrois.

La filière Intercontinentale de l'EDHEC, lancée en 2004, propose une formation originale "3 ans - 3 continents". Cette filière concerne chaque année 80 étudiants.

Parallèlement, les écoles s'approprient les outils des politiques européennes, qui accélèrent l'internationalisation des pédagogies. Dès 1987, les écoles de la FESIC s'engagent dans le programme Socrates. Elles sont aujourd'hui pleinement investies dans le Processus de Bologne.

En intégrant l'ISIT, Institut Supérieur d'Interprétation et de Traduction en 2005, la FESIC accentue son engagement vers l'international et la promotion de l'interculturalité.

Par sa nature même l'ISIT est depuis 1957 une école à dimension internationale. L'école est intégrée dans un large réseau d'associations internationales, l'AIIIC (Association internationale des interprètes de conférence), la FIUC (Fédération internationale des universités catholiques), la FIT (Fédération internationale de traducteurs); elle est membre de la CIUTI (Conférence Internationale d'Instituts Universitaires de Traducteurs et Interprètes) qui reconnaît 27 écoles dans le monde et labellise des formations professionnelles de qualité.

UNE VOLONTÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL QUALITATIF

Tous les élèves des écoles du réseau FESIC ont une expérience de séjour à l'étranger, que ce soit par un séjour académique ou par un stage. Les écoles ont également développé une offre de double diplôme avec certains partenaires : 130 doubles diplômes sont proposés par le réseau FESIC.

Les partenariats se construisent sur les domaines de spécialisation des établissements, qui veillent à la pertinence de la formation à l'étranger en suivant attentivement la qualité de l'encadrement des étudiants.

Pour accueillir les étudiants étrangers, les écoles du réseau FESIC offrent plusieurs possibilités : ils peuvent suivre le programme "grande école" ou être accueillis dans des programmes ad hoc, certains partenaires étant très demandeurs de programmes de courte durée.

Les écoles proposent des programmes de type "summer program".

Le "summer program" de l'ESSCA accueille sur son campus de Budapest 60 étudiants, essentiellement indiens et canadiens. L'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais accueille chaque été 150 étudiants étrangers venant du monde entier en Picardie.

Les écoles d'ingénieurs comme les écoles de management développent des "Mastères spécialisés" d'une durée de 12 à 18 mois, labellisés par la Conférence des Grandes Ecoles. Ils offrent la caractéristique, pour certains, d'être intégralement dispensés en anglais.

Les écoles souhaitent développer la mobilité de leur corps professoral, et faciliter ainsi l'accès à des réseaux de collaboration internationale. L'accueil de professeurs "visitants" et l'envoi de professeurs à l'étranger manifestent cette attitude d'ouverture à des établissements qui, un peu partout dans le monde, travaillent sur des thématiques semblables. Le nombre de professeurs permanents étrangers va croissant, notamment dans les écoles de management.

UNE OUVERTURE INTERNATIONALE AVEC ET POUR LES ENTREPRISES

Les écoles du réseau FESIC ont toujours eu vocation à accompagner les entreprises en formant leurs futurs cadres. Aujourd'hui, les entreprises se développent hors de nos frontières et les écoles veulent répondre à leurs attentes.

Cela passe par un niveau élevé en langues étrangères qui conditionne l'obtention du diplôme. De nombreux cours sont réalisés en langue anglaise et certaines écoles offrent la possibilité de suivre un cursus complètement en anglais (comme le programme Master de l'IESEG). Mais l'important est de préparer les élèves à comprendre le monde. Leurs expériences à l'étranger les sensibilisent à la dimension internationale de leur future carrière et à l'appréhension de ce qu'est la diversité culturelle.

HEI et l'ISA mettent en place des formations à la communication interculturelle pour leurs élèves et leurs professeurs afin de les préparer à réussir leur expatriation et l'accueil des étudiants, enseignants et chercheurs étrangers.

L'ISIT ouvre une spécialisation en Management linguistique interculturel qui forme des diplômés dont l'expertise en langues étrangères, doublée de compétences managériales, permet de mener à bien les négociations complexes entre différentes cultures.

L'intérêt des écoles pour l'Asie répond aux besoins considérables des entreprises qui souhaitent se développer sur ce marché.

Sur les 23 étudiants ayant suivi la formation complémentaire franco-chinoise de l'ESEO mise en place en 2006, la moitié a été directement embauchée en Chine.

Les écoles interviennent également dans la formation des cadres à l'étranger, par le biais de structures ou programmes spécifiques.

Le programme EFA (Etranger en Formation par Alternance) de l'ESA a pour objectif de participer au développement d'entreprises implantées à l'étranger. L'ESA propose de former des ressortissants du pays concerné par alternance jusqu'au diplôme d'ingénieur. Actuellement, 35 étudiants, venant d'une douzaine de pays, suivent ce programme, au profit d'une quinzaine d'entreprises. Ce dispositif a reçu le Trophée de l'International de l'Etudiant en 2006.

Dans le domaine de la formation continue, l'ESSEC et l'Université de Mannheim lancent début 2004 un Executive MBA "ESSEC MANNHEIM" qui démarre avec 44 participants de 13 nationalités différentes. Avec comme horizon le développement d'une véritable business school européenne, les deux établissements ont signé une alliance stratégique pour développer leurs projets, que ce soit en matière de programmes communs (180 étudiants en 2005-2006), d'échanges, de double diplôme, ou de recherche.

> DES PARTENARIATS MULTIPLES ET DIVERSIFIÉS

Formation, recherche, transfert de compétences et de technologies sont autant de domaines dans lesquels les écoles de la FESIC développent des partenariats avec les pays du monde entier.

DES PARTENARIATS ACADÉMIQUES SUR LES CINQ CONTINENTS

Les partenariats des écoles du réseau FESIC avec des établissements des cinq continents garantissent la mobilité étudiante mais également des échanges de connaissances et le développement de projets communs. Actuellement les 25 écoles de la FESIC ont signé plus de 1 000 partenariats académiques dans le monde. Certaines écoles ouvrent des campus à l'étranger.

En Europe

Ces partenariats sont les plus nombreux et les plus anciens. Ils permettent échanges et doubles diplômes. On les trouve au sein de l'Union Européenne mais aussi en Russie et en Europe centrale, où les écoles sont très présentes depuis le début des années 1990.

Sur le continent américain

Les États-Unis sont le deuxième pôle important de partenariats pour les cursus bi-diplômants des écoles d'ingénieurs, notamment en chimie (ESCOM et CPE-Lyon).

L'ISEP accueille à Paris chaque année une cinquantaine d'étudiants de l'Université de Stanford (Californie), qui sont parrainés par les étudiants de l'école, pour un programme spécifique.

Au Canada, les écoles de la FESIC ont développé des relations avec la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Ces établissements accueillent des étudiants français, qui y réalisent leur option de dernière année, dans le cadre de la politique de la francophonie du Québec.

En Amérique latine, en raison de leur qualité académique, les universités catholiques sont des partenaires privilégiés des écoles de la FESIC. Elles ont également des accords avec les plus prestigieuses universités publiques (comme l'université de Sao Paulo, au Brésil).

En Asie

Les partenariats se multiplient actuellement en Asie : en Chine, où les écoles de la FESIC ont développé très tôt des activités, à Singapour, pôle stratégique de la région, et en Inde, géant en pleine mutation.

Dès 2003, les cinq écoles d'ingénieurs en agriculture et agroalimentaire du réseau FESIC initient un partenariat avec la YAU (Yunnan Agricultural University) de Kunming qui a abouti au programme "Cheng International", Master of Science, spécialisé en Agribusiness.

Une école d'ingénieur (ESEO) et une école de management (ESSCA) sont aujourd'hui implantées à Shanghai.

En avril 2004, l'ESSEC s'implante à Singapour, en ouvrant l'ESSEC Asian Center, campus de formation et centre de recherche.

En 2006, deux écoles du réseau FESIC, l'IESEG, pour les écoles de management et l'ISA pour les écoles d'ingénieurs, ont développé des "twinning programs" avec le Loyola College à Madras.

L'ISEP accueille de nombreux étudiants indiens dans ses Masters of Science.

En 2006, l'ESSEC et l'IIM (Indian Institute of Management) d'Ahmenabad, après 25 ans de collaboration, signent un accord de partenariat stratégique. Cet accord constitue une première parmi tous les IIM.

En Océanie

Il existe plusieurs accords avec des universités en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les écoles envoient sensiblement plus d'étudiants dans cette partie du monde qu'elles n'accueillent de ressortissants de ces pays.

En Afrique

Des écoles de management ont des accords d'échanges avec des établissements du Maroc ou d'Afrique du Sud. Les partenariats des écoles d'ingénieurs peuvent prendre la forme d'accords solidaires.

UN ENGAGEMENT INTERNATIONAL À VOCATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

L'engagement des écoles de la FESIC répond à une volonté d'aide aux pays en voie de développement et à un transfert de compétences vers les nouveaux pays de l'Union Européenne.

Les écoles du réseau FESIC réalisent des prestations dans les pays en voie de développement, en termes d'ingénierie pédagogique et de projets économiques. L'attention aux "laissés pour compte" du développement est explicite dans la Charte de la FESIC.

Le Groupe ICAM crée un IST en Afrique dans le cadre de l'Université d'Afrique Centrale : le cycle préparatoire se déroule à Pointe Noire (République du Congo), le cycle ingénieur à Douala (Cameroun). La première promotion de ces ingénieurs sortira en juin 2007.

L'ESA d'Angers travaille avec l'une des principales coopératives agricoles du Sud du Brésil, dans le développement rural et le commerce équitable. L'ESA y envoie des étudiants de 5ème année et forme le personnel.

L'ISA collabore, sous forme de solidarité universitaire, avec l'ISAV (Institut Supérieur Agro-Vétérinaire) de Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

Depuis le début des années 1990, les écoles du réseau FESIC réalisent une ingénierie de formation pour les nouveaux pays de l'Union Européenne.

En Roumanie, l'ISA est porteur du projet ISFRADA¹⁹ pour les 5 écoles en agriculture et environnement du réseau FESIC. Il s'agit de former des cadres pour des entreprises françaises installées en Europe centrale dans le domaine de l'agroalimentaire et pour des organisations professionnelles agricoles. Depuis 6 ans, 150 cadres ont été formés dans ce dispositif.

L'ISIT réalise des transferts pédagogiques et de l'ingénierie de formation dans le cadre des programmes européens afin d'aider les universités des pays candidats à l'Union Européenne à rénover leurs enseignements. L'ISIT intervient dans le domaine de l'interprétation et de la traduction, en Roumanie et en Croatie.

En Pologne, le Groupe ICAM a mis en place une formation post-graduate destinée à des ingénieurs.

L'ouverture internationale des écoles du réseau FESIC concerne aussi leur activité de recherche. Leurs laboratoires participent à de nombreux projets ou réseaux de recherche européens et de portée mondiale.

¹⁹ L'ISFRADA (Institut Supérieur Franco-Roumain d'Agroalimentaire et de Développement Agricole) a été créé par la FESIA, Fédération des Ecoles Supérieures d'Ingénieurs en Agriculture membres du réseau FESIC, et l'Université de Sciences Agronomiques et de Médecine Vétérinaire de Iasi (Roumanie).



UNE PÉDAGOGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT, UN ENGAGEMENT CITOYEN

Les grandes écoles du réseau FESIC sont issues de la rencontre entre des pédagogues audacieux et une demande sociale dans des secteurs économiques où des besoins de cadres se faisaient sentir. Elles sont nées au carrefour d'une volonté de servir la société et de préparer des jeunes bien formés professionnellement, équilibrés sur les plans psychologique et émotionnel, lucides sur eux-mêmes, et ayant le goût de la responsabilité et du service. L'accompagnement des étudiants est au cœur de ce projet pédagogique.

Si la transmission de connaissances scientifiques de haut niveau reste la vocation première des écoles, elle n'est pas suffisante pour former de futurs cadres. Les entreprises souhaitent recruter des hommes et des femmes qui sauront être autonomes, engagés et créatifs. Les écoles de la FESIC mesurent cet enjeu et préparent leurs élèves à la responsabilité professionnelle et citoyenne.

En outre, en tant qu'institutions, elles sont pleinement investies dans la recherche de solutions destinées à favoriser l'égalité des chances pour tous.

> LE SUIVI PERSONNALISÉ DE CHAQUE ÉTUDIANT VERS UN MÉTIER

UNE PHILOSOPHIE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les élèves intègrent les écoles de la FESIC à un moment charnière de leur existence, celui de l'éloignement du cadre familial. C'est à partir de ce moment précis qu'ils doivent réussir leurs études jusqu'au diplôme mais aussi préparer leur avenir professionnel. Les écoles ont pour mission de les accompagner dans cette étape de leur vie. Elles cherchent à repérer les élèves en difficulté, à les aider afin d'éviter l'échec qui serait autant le leur que celui de l'élève. Une attention spécifique est portée sur les possibilités de réorientation éventuelle. Le taux d'échec en cours de formation est faible.

Le futur diplômé ne s'inscrit plus dans un contexte cadré et prévisible, il doit assimiler de nouveaux codes, décrypter et comprendre les situations. La formation s'efforce de provoquer le plein épanouissement de ses potentialités et de sa personnalité, et de l'aider à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour construire son projet professionnel.

L'accompagnement consiste à aider l'élève dans ses choix et à le conduire vers l'autonomie. Les enseignants des écoles de la FESIC sont partie prenante de ce projet et leur investissement auprès des élèves constitue la clé du succès. Différentes formes de tutorat existent dans le suivi de la scolarité et des stages, par un professeur, une personne extérieure à l'école, des étudiants d'autres promotions. Ce tutorat peut être individuel ou collectif.

Un accompagnement de l'élève dans son choix

L'accompagnement commence dès le recrutement de l'élève. Dans les écoles du réseau FESIC, la sélection constitue un choix positif tant pour le candidat que pour l'école. Elle permet de rencontrer les jeunes, d'apprécier leur motivation, leur capacité à s'investir

dans les études proposées. De son côté, le candidat a la possibilité de conforter son choix de formation et de s'assurer que son projet est en adéquation avec l'offre de l'école. Chaque année, 2 400 jeunes entrent en première année des écoles d'ingénieurs et plus de 1 200 en première année des écoles de management post-bac du réseau FESIC. Les écoles de management qui recrutent après le baccalauréat sélectionnent leurs candidats à partir d'épreuves écrites, dossier et jury oral.

L'admission en première année pour les écoles de management après baccalauréat se fait via le concours Accès (ESSCA et IESEG), Sésame (EPSCI), Pass (ESPEME Lille et Nice) ou un concours spécifique pour l'ISIT (interprétation, traduction et management interculturel).

Les écoles d'ingénieurs du réseau FESIC organisent un recrutement commun après le baccalauréat scientifique.

La sélection pour les écoles d'ingénieurs se fait à partir de l'étude du dossier scolaire, d'un entretien, d'épreuves écrites ou de plusieurs de ces éléments. Les épreuves écrites ont pour but de vérifier les aptitudes dans les matières scientifiques. Les appréciations de professeurs jointes au dossier scolaire permettent une connaissance plus fine du niveau de l'élève et de ses potentialités.

Les entretiens qui complètent le processus dans certaines écoles, de management et d'ingénieurs, sont de véritables moments d'échanges : l'écoute est mutuelle afin que les deux parties puissent faire un choix éclairé.

Un accompagnement dans la construction du projet de l'étudiant

Le chemin vers l'insertion professionnelle s'inscrit dans le temps et suppose d'acquérir, en parallèle à une bonne connaissance des métiers et des secteurs, une meilleure connaissance de soi. Cette démarche est constitutive du projet pédagogique des écoles du réseau FESIC.

Le travail sur le projet professionnel est centré sur la construction d'un projet personnel. Les élèves sont aidés dans cette démarche par des professionnels qui leur font découvrir les outils utilisés par les recruteurs.

A l'ESCOM, comme à l'ISEP, la construction du projet professionnel constitue à la fois un temps fort dans la formation et un module d'enseignement en soi, réparti sur plusieurs années, et qui intègre tous les aspects de la formation. Cela permet une approche de l'évaluation des compétences de l'élève et de l'élaboration de son projet.

Tests et entretiens sont des outils utilisés par les écoles pour permettre une interrogation constructive. Les résultats des tests permettent à l'élève de découvrir les écarts avec ses attentes. Ils sont toujours conçus comme un point de départ, à la base d'un questionnement. Des entretiens sont réalisés à différents moments du cursus. Ils permettent une relecture de l'expérience professionnelle, notamment des stages, et ainsi une prise de recul pour la consolidation du projet professionnel.

Les ICAM ont développé une méthode poussée de "relecture" qui se déroule en deux temps (un rendu écrit puis un dialogue). Elle vise à identifier les points forts et les points faibles, ce qui permet à chacun de définir ses propres convictions et valeurs, et de comprendre le sens de ses actions.

L'objectif final est de susciter chez l'élève une curiosité et une envie de s'interroger sur ce qu'il veut faire "dans la vie" et "de sa vie". C'est un processus long, l'accompagnement permettant d'amorcer, en confiance, une démarche personnelle.

UNE ORGANISATION DU CURSUS POUR PRÉPARER AU MONDE DU TRAVAIL

La proximité des entreprises dans l'ensemble des activités des écoles de la FESIC témoigne de leur volonté de former des diplômés correspondant aux besoins de l'économie. Les enseignements en sciences fondamentales sont privilégiés durant les premières années des écoles post-bac, pour transmettre aux élèves un socle de connaissances théoriques indispensables. Ils sont complétés par des enseignements qui offrent une approche plus pratique des sciences et des technologies.

Des enseignants venus de l'entreprise

Une partie des enseignements est assurée par des professionnels qui participent à l'élaboration des programmes, aux partenariats avec des projets étudiants, au parrainage des élèves ou d'une promotion. L'intervention de ces acteurs permet aux étudiants d'être en contact au sein même de l'école avec les logiques du monde professionnel. Parmi les 5 000 chargés d'enseignements non-permanents qui interviennent dans les écoles du réseau FESIC, plus de la moitié sont en activité en entreprise, les autres étant universitaires.

Des relations écoles - entreprises diversifiées

Les étudiants sont très vite mis en situation de comprendre ce que l'on attend d'eux dans la vie professionnelle. La conduite de projets au cours des études est ainsi un excellent exercice d'auto-formation.

Les stages nombreux et obligatoires ainsi que la possibilité d'année de césure permettent à l'étudiant de se familiariser avec l'environnement de son futur métier et d'apprendre à se présenter concrètement sur le marché du travail.

A l'EPSCI, un système de tutorat se met en place dès le stage de première année. L'objectif est de donner aux étudiants une méthode pour leur recherche de stage, l'école apportant de plus la mise à disposition de ses réseaux. L'institution ne se substitue pas pour autant à chaque étudiant, qui garde l'initiative.

CPE Lyon est depuis plusieurs années un leader dans la pratique d'année de césure en entreprise, expérience professionnelle longue située avant la dernière année du cursus.

Le parrainage par un industriel permet à l'étudiant d'appivoiser ce nouvel univers dans le cadre d'un rapport non-hiérarchique. Les modalités du parrainage varient selon les écoles.

A l'école Louis de Broglie, la taille des promotions favorise le parrainage de chaque élève pendant douze mois. Il rencontre son parrain tous les deux mois et lors de journées d'immersion dans l'entreprise. Cette relation peut se prolonger jusqu'à l'insertion professionnelle.

A l'ISARA-Lyon le parrainage de la promotion dure 3 ans, de l'entrée dans le "cursus ingénieur" jusqu'à la remise des diplômes. A l'ECAM, comme à l'ISA, ce sont les anciens de l'école qui aident les élèves à la recherche d'emploi.

Avec une autre approche, les écoles de management développent des Chaires d'entreprises, qui associent l'école et des entreprises autour de centres de recherche et d'expertise. Leur activité se décline dans l'enseignement, la recherche et le conseil, dans une logique de développement et d'innovation.

DES RÉSULTATS RECONNUS

Le meilleur indicateur de la réussite de la mission de ces établissements est la rapidité de l'insertion professionnelle des diplômés : près de 90 % d'entre eux trouvent leur premier emploi dans les six mois qui suivent leur diplôme. Dans plusieurs écoles, d'ingénieurs et de management, la moitié de la promotion est embauchée avant même l'obtention du diplôme, souvent grâce au stage long de fin d'études. Cela montre que les entreprises reconnaissent la qualité de ces diplômés.

Les formations des écoles du réseau FESIC sont reconnues d'excellent niveau par les instances d'évaluation et de labellisation (CTI, CEFDG, et accréditations internationales des écoles de management).

Dans les palmarès des grandes écoles publiés périodiquement dans la presse généraliste, les écoles de la FESIC arrivent régulièrement en tête de leurs catégories.

Pour résumer, ces écoles préparent des diplômés qui correspondent particulièrement aux besoins des entreprises. Celles-ci recherchent en effet des hommes et des femmes non seulement compétents dans leur domaine, capables d'innover et d'entreprendre, mais aussi ouverts sur les autres et dotés d'un solide sens éthique.

> L'APPRENTISSAGE DE LA RESPONSABILITÉ

Les écoles du réseau FESIC sont des acteurs engagés de l'enseignement supérieur. Au-delà des savoirs et des savoir faire qu'elles transmettent à leurs étudiants, elles les encouragent à développer un "savoir être" : un comportement actif et responsable, qui correspond aux valeurs que partagent ces écoles.

LA FORMATION HUMAINE DANS LES ÉCOLES

Les écoles du réseau FESIC accordent une place importante à la formation humaine, éthique, économique et sociale : près d'un tiers du temps d'enseignement lui est consacré. L'enjeu de ces enseignements est de transmettre une compréhension du monde dans sa complexité, une sensibilité aux questions de société comme l'attention aux plus démunis et au développement durable, et la conscience de la primauté de l'homme sur la technique.

Tous ces principes rassemblent les écoles de la FESIC depuis sa création et sont officialisés dans sa Charte rédigée en 1985.

L'ESSEC crée en janvier 2003 une chaire Entrepreneurat Social, afin de développer dans l'économie la prise de responsabilité individuelle dans la prise en charge de l'intérêt collectif, ainsi qu'une Chaire d'Éthique des Biotechnologies.

Dans les écoles d'ingénieurs en agriculture et agroalimentaire, des forums sont organisés sur l'obésité, sur la problématique de l'agriculture et du changement climatique, ou encore des journées sur l'environnement.

LA MISE EN PRATIQUE DE LA RESPONSABILITÉ

Former à la responsabilité représente un objectif à part entière dans les écoles de la FESIC, indispensable pour former correctement de futurs managers. Cet apprentissage passe essentiellement par la mise en situation des élèves, durant la conduite de projets ou par le biais de la vie associative, omniprésente dans l'ensemble des écoles.

“L'expériment”, mis en œuvre dans les trois ICAM est un projet personnel dont l'objectif est de créer pendant quatre mois une rupture avec l'environnement quotidien, combinant autonomie et capacité d'adaptation. Il répond à plusieurs caractéristiques : éloignement géographique et culturel, activité structurante, autonomie financière. Nombreux sont les élèves qui choisissent de partir à l'étranger.

L'engagement associatif participe à cet apprentissage et à l'engagement citoyen, par des associations à but humanitaire, social, ou à dimension culturelle, sportive ou festive. Les Junior Entreprises relèvent de la même logique. Dans certaines écoles, la participation à la vie associative est obligatoire et valorisée dans le cursus. C'est le cas à l'ISARA-Lyon, à HEI, dans les ICAM...

Dans l'ensemble des écoles du réseau FESIC, une quarantaine d'associations sont exclusivement dédiées à des problèmes de société, au niveau local (soutien scolaire, sensibilisation au don de plaquettes...), national (Téléthon...) comme international (actions en direction du Burkina Faso, du Vietnam...).

En 2006, les “Ovalies” - tournoi de rugby européen organisé par les étudiants de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais au profit de Médecins Sans Frontières, ont été récompensées par le Grand Prix National des BDE du journal l'Etudiant pour l'organisation et les finalités de cette manifestation.

A l'ISEP, l'association “Fleur de bitume” vient en aide aux Sans Domicile Fixe en organisant rencontres et distributions de repas.

Plusieurs écoles (EDHEC, ESSEC, ISEP) participent au programme national “Handimangement” qui vise à changer le regard sur les handicapés et leurs conditions d'insertion dans le monde du travail.

A l'ISEN Toulon, des étudiants ont développé le projet “Manette”, outil conçu avec un ergothérapeute et protégé par brevet, d'aide aux personnes lourdement handicapées.

D'autres exemples attestent de la qualité et de la variété de ces engagements.

La Course Croisière EDHEC constitue chaque année un évènement sportif à dimension européenne rassemblant 10 000 étudiants dont 2 500 participent aux régates.

La Junior Entreprise de l'ISEP a remporté en 2005 le prix d'Excellence des Junior Entreprises, avant d'être demi-finaliste pour cette même distinction en 2006.

Depuis 1997, Helios, véhicule à énergie exclusivement solaire, réalisé par les élèves d'HEI, est le seul représentant de la France au World Solar Challenge en Australie.

Etre responsable, s'engager dans des actions associatives, participer à des projets humanitaires c'est apprendre à s'ouvrir aux autres, à respecter la diversité dans toutes ses dimensions. Cette volonté conduit également les écoles de la FESIC et leurs élèves à s'impliquer, avec l'ensemble des grandes écoles, dans toutes les actions destinées à accélérer le processus “d'ascenseur social”.

> DES ÉCOLES LIEUX DE PROMOTION SOCIALE

Les écoles privées ont la réputation d'être réservées aux élèves issus de milieux privilégiés, paradoxalement les écoles de la FESIC accueillent plus d'élèves issus de classes moyennes que l'ensemble des grandes écoles publiques et privées (voir chapitre 1). Cela reflète l'engagement des écoles de la FESIC dans l'ouverture sociale.

DES ÉCOLES QUI RASSURENT

La réputation des écoles du réseau FESIC est certainement un élément attractif pour les familles et leurs enfants, quelle que soit leur origine sociale. L'efficacité de leur pédagogie, l'accompagnement des élèves contribuent à rassurer des parents parfois peu à l'aise avec le milieu de l'enseignement supérieur, notamment avec les filières des classes préparatoires aux grandes écoles. Les journées "portes ouvertes" organisées chaque année dans les établissements permettent aux familles de rencontrer le personnel des écoles et de voir dans quel environnement leur enfant évoluera.

Les procédures de sélection à l'entrée dans les écoles après Bac de la FESIC sont conçues pour éviter toute discrimination et mettre en valeur les réelles capacités des candidats. Par ailleurs, le taux élevé d'insertion professionnelle des diplômés aide à considérer les frais de scolarité comme un investissement légitime, plutôt que comme un obstacle insurmontable. Le développement des cursus par alternance, qui offrent à des jeunes motivés une formation "pratique", permet une insertion professionnelle rapide et le financement des études. L'ouverture sociale est bien une réalité dans les écoles du réseau FESIC. Des efforts restent cependant à faire afin d'améliorer l'attractivité de l'enseignement supérieur long pour de nombreux lycéens qui hésitent à s'y engager.

DES ÉCOLES QUI ENCOURAGENT À LA POURSUITE D'ÉTUDES

L'information sur le système éducatif est une des sources principales d'inégalité entre les élèves. Ils ne connaissent pas toujours l'existence des filières et de leurs débouchés. L'entourage familial et amical, qui joue un rôle important dans l'orientation, a tendance à encourager la reproduction des parcours au sein des familles. Cela dessert les jeunes dont les parents ont fait de trop brèves études.

L'information brute n'est cependant pas suffisante : il existe dans les populations les moins favorisées une forme d'autocensure. Pour décomplexer ces jeunes, il faut leur montrer qu'avec de bons résultats scolaires, ils sont tout à fait capables de suivre des études en école d'ingénieurs ou de management.

Informier

Plusieurs types d'opérations sont pratiqués au sein du réseau FESIC. Les écoles sont présentes sur les salons et forums où se rendent toutes les catégories d'élèves mais elles s'attachent aussi à cibler les populations les moins sensibilisées à l'enseignement supérieur long.

En collaboration avec des programmes comme "Réussir aujourd'hui", des représentants des écoles de la FESIC se rendent dans des lycées des zones d'éducation prioritaires afin de parler du métier d'ingénieur.

Les écoles organisent des échanges avec des collèges ou des lycées de leur ville ou de leur région. Certaines proposent aux collégiens ou aux lycéens la visite de l'école et de ses laboratoires, d'autres organisent des visites d'entreprises partenaires. Cette démarche permet de leur faire découvrir le monde de l'enseignement supérieur et des entreprises, sujets peu abordés dans les programmes scolaires.

Diversifier le recrutement pour une mixité sociale accrue

L'ouverture sociale des écoles se traduit par la volonté de diversifier leur recrutement en attirant des jeunes qui ne s'y seraient pas naturellement dirigés.

La mise en place de classes préparatoires spécifiques à HEI et à l'ISEN Lille et Brest pour des titulaires de BTS et à l'ESEO pour des bacheliers STI répond à cette volonté de former des ingénieurs issus d'autres horizons.

D'autres écoles, comme l'ESA, organisent des programmes "tremplin" dans des classes de BTS de leur région pour encourager les meilleurs élèves à aller plus loin.

La diversification des formations proposées par les écoles permet également une meilleure mixité des populations. L'école de production de l'ICAM de Toulouse est une opération exemplaire d'intégration au sein du périmètre d'une grande école de jeunes en difficulté scolaire ou sociale.

L'ICAM de Toulouse a créé, en 1999, Dynaméca, une école pour la formation de professionnels de l'usinage sur machine à commande numérique (tour et fraiseuse), formant une trentaine de jeunes. Le but est de faire émerger les potentialités de ces jeunes, en rupture avec le système éducatif, issus de milieux très différents de ceux des élèves-ingénieurs qu'ils côtoient dans l'école.

Les méthodes "habituelles" ayant échoué, l'école propose une pédagogie différente en confiant au jeune élève une machine-outil et une pièce à réaliser pour un client identifié, dans un délai à respecter. Progressivement, l'élève prend de l'assurance et découvre la satisfaction du travail accompli. Un travail de resocialisation s'effectue ainsi. Un enseignement complémentaire permet de compléter la formation, ponctuée de stages en entreprise, et de présenter en 2 ans le CAP et en 3 ans le BEP. Le taux de réussite à ces examens est proche de 90 %, l'insertion professionnelle est quasiment assurée.

La mixité des publics, qui améliore le partage entre deux "mondes" que tout sépare, se manifeste par l'initiation technique des étudiants par les élèves de Dynaméca, le soutien scolaire par les étudiants, des activités de vie étudiante partagées.

Les grands projets

Au sein des écoles, outre l'engagement d'associations étudiantes dans du soutien scolaire, il existe des programmes institutionnels de promotion sociale pour les lycéens d'origine défavorisée.

"Une grande école, pourquoi pas moi ?"²⁰

L'ESSEC lance en 2002 le programme "une grande école, pourquoi pas moi ?" dont l'intitulé explicite l'esprit : combattre l'autocensure chez les lycéens des territoires jugés prioritaires par la politique de la ville et renforcer leurs atouts pour réussir.

La logique est d'aider ces jeunes à trouver leur voie et à révéler leurs capacités. Ils sont accompagnés pendant trois années par des étudiants de l'ESSEC afin d'acquérir un bagage complémentaire en termes de culture générale et de comportement, et sont appuyés par des enseignants et des intervenants spécialisés. Sur le plan personnel, ils sont encouragés à se mettre en situation d'acteur et invités à découvrir un autre visage de l'entreprise, en recevant une meilleure connaissance des métiers pour pouvoir choisir la filière vers laquelle ils vont s'orienter.

L'opération est en cours d'extension à plusieurs dizaines de grandes écoles grâce au soutien de la Délégation Interministérielle à la Ville.

Opération "100 000 étudiants pour 100 000 élèves"²¹

L'École d'Ingénieurs de Purpan et l'Institut Lasalle Beauvais sont engagés dans le programme national "100 000 étudiants pour 100 000 élèves". L'objectif de ce programme est d'accompagner vers l'enseignement supérieur des élèves des collèges "ambition réussite".

Les élèves volontaires, motivés et proposés par leurs enseignants en concertation avec les familles, sont confiés à des étudiants une demi-journée par semaine. Ce tutorat a pour

²⁰ Ce programme est décrit de manière plus détaillée en Annexe 4.

²¹ Initié par le ministère de l'Éducation nationale, le programme "100 000 étudiants pour 100 000 élèves" s'inscrit dans la mise en œuvre de la Charte pour l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence, signée le 17 janvier 2005 par l'État et les conférences des présidents d'université, des grandes écoles, des directeurs d'écoles et formations d'ingénieurs.

objectif de faire réfléchir les collégiens à leur avenir, susciter des idées de métiers qui ne font pas partie de la sphère familiale, ouvrir de nouvelles perspectives d'orientation... Pour les élèves-ingénieurs qui participent, c'est un investissement - l'engagement solidarité - qui s'inscrit dans leur cursus et peut faire l'objet d'une validation, ainsi qu'une expérience enrichissante d'encadrement.

Opération “Ecole ouverte” à l'ESCOM

L'ESCOM participe à l'action “Projets scientifiques parrainés” réalisée par la Conférence des Grandes Ecoles et la Région Ile-de-France.

Un partenariat est conclu entre les écoles et les collèges ou lycées de la région se trouvant dans des zones défavorisées. Sélectionnés en fonction de leur motivation, les élèves bénéficient d'un approfondissement de leur enseignement, ici en chimie, pour les aider à réussir. Cette action permet une représentation de l'école dans les lycées concernés et la diffusion d'informations concrètes sur les métiers d'ingénieur.

Le “Passeport Ingénieur Télécoms²²” de SFR (ISEP)

L'ISEP a signé la convention “Passeport Ingénieur Télécoms”. Ce dispositif permet aux élèves fréquentant des établissements situés en Zone Urbaine Sensible (trente au total), titulaires d'un BTS IRIS (Informatique et Réseaux pour l'Industrie et les Services techniques), d'effectuer une année de classe préparatoire ATS (classe préparatoire de transition entre le BTS et la grande école). Ils peuvent ensuite intégrer des grandes écoles partenaires du projet. Ils bénéficient d'avantages et d'aménagements spécifiques. Un élève boursier peut recevoir une bourse supplémentaire SFR de 1 500 euros par an, un tuteur SFR est à sa disposition durant la classe ATS et la formation en école d'ingénieurs... L'ISEP a choisi ce programme afin de diversifier son recrutement. Elle oriente de plus ces élèves vers le cursus en apprentissage.

²² Programme initiée par SFR en 2005 en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale.

ANNEXES

1. Des formations pour tous les publics	56
2. Liste des laboratoires de recherche des écoles de la FESIC	58
3. Les pôles de compétitivité auxquels les écoles de la FESIC participent	65
4. Le programme de l'ESSEC "une grande école pourquoi pas moi ?"	67

ANNEXE 1

DES FORMATIONS POUR TOUS LES PUBLICS

> LA FORMATION INITIALE EN GRANDE ÉCOLE

UNE GRANDE ÉCOLE DÈS 18 ANS

Pour le lycéen qui a déjà une idée du métier qu'il souhaite exercer, la plupart des écoles du réseau FESIC (toutes les écoles d'ingénieurs et 5 des écoles de management) ont la particularité d'offrir un cursus en grande école immédiatement après le baccalauréat.

Choisir une école recrutant au baccalauréat ne consiste pas pour autant à s'enfermer dans une voie étroite sans possibilité de changer d'orientation : les écoles, qu'elles soient généralistes ou plus spécialisées, proposent de multiples options dans les dernières années, que ce soit dans l'école ou dans d'autres établissements français ou étrangers avec lesquels elles ont passé des accords.

Les écoles en cinq années intégrées (ou parfois quatre) sont de plus en plus connues du grand public et reconnues par les recruteurs. La sélection a lieu pendant l'année du baccalauréat : l'élève ne connaît pas la tension psychologique propre aux deux années de classes préparatoires ni l'incertitude qui pèse sur ses résultats. Le passage d'une année sur l'autre se fait par un contrôle continu des connaissances.

DES RECRUTEMENTS À TOUS LES NIVEAUX : APRÈS CPGE OU CURSUS UNIVERSITAIRE

Les écoles de la FESIC recrutent également des élèves issus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). La vaste culture générale en mathématiques, philosophie, histoire et langues acquise en classe préparatoire constitue un socle remarquable pour des élèves intellectuellement très exigeants.

Les programmes Grande Ecole de l'ESSEC et de l'EDHEC recrutent ainsi après les classes préparatoires économiques et commerciales, tout en adhérant à la même vision pédagogique que les autres écoles du réseau FESIC. Dix écoles d'ingénieurs de la FESIC recrutent également après les classes préparatoires scientifiques, en plus de leurs admissions post-bac. Les admissions sont également possibles à différents niveaux du cursus après un parcours dans d'autres filières de l'enseignement supérieur (BTS, DUT, Licence...).

> LA VOIE DE L'ALTERNANCE

L'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) est une autre façon de préparer les jeunes à leur intégration dans le monde professionnel. Elle intéresse des publics qui veulent très vite connaître l'entreprise. La caractéristique de ce type de formation est l'alternance entre la formation théorique et la pratique. L'apprenti est suivi par des tuteurs, un dans l'entreprise et un dans l'école, qui l'aident à avancer dans son parcours. Dix écoles de la FESIC proposent leur diplôme "grande école" par voie d'apprentissage. L'ESSEC a été précurseur en ce domaine en la proposant dès 1993. L'ISEP pratique l'apprentissage pour obtenir le diplôme d'ingénieur depuis 1996 et l'ESCOM développe

depuis 1998 l'apprentissage dans le domaine de la chimie, en partenariat avec la branche professionnelle.

D'autres écoles proposent un diplôme en partenariat avec les ITII locaux (Instituts des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie) ou des IST (Instituts Supérieurs de Technologie). Le groupe ICAM a ainsi développé depuis 15 ans des formations en apprentissage avec les IST créés en son sein.

LA FORMATION POUR ADULTES

Au-delà de Bac + 5, les écoles proposent également des spécialisations. Les “Mastères spécialisés”, labellisés par la Conférence des Grandes Ecoles, donnent un niveau Bac + 6. Avec les “Executive MBA”, les écoles de management proposent aux cadres en activité une spécialisation qui pourra les faire évoluer dans leur carrière.

Le marché de la formation continue non-diplômante se développe : elle permet aux personnes en activité ou en recherche d'emploi d'acquérir de nouvelles compétences par des formations de courte durée. Les trois écoles angevines de la FESIC, l'ESEO, l'ESSCA et l'ESA ont regroupé leur offre au sein d'une structure commune originale baptisée Tri'Actes. Le centre de formation continue de l'ESSEC, “ESSEC Management Education” réalise un chiffre d'affaire annuel de 16 millions d'euros.

Pour permettre la promotion sociale par la reconnaissance de l'expérience professionnelle, les écoles de la FESIC s'engagent dans la VAE (Validation des acquis de l'expérience), définie par la loi du 17 janvier 2002. Deux d'entre elles (ISEN Lille et CPE Lyon) permettaient déjà d'acquérir le diplôme d'ingénieur DPE (Diplômé par l'Etat), qui répondait à ce même principe.

DES FORMATIONS POUR L'INTERNATIONAL

Pour attirer les étudiants étrangers, les écoles développent des formations de deux années, en anglais, souvent appelés “Master of Science”, dans leurs domaines de spécialité.

Les initiatives visant à développer des diplômes tournés vers l'international sont multiples. En plus des doubles diplômes (au nombre de 130 sur l'ensemble de la FESIC), citons le Master Européen en Traduction Spécialisée créé à l'initiative d'un consortium de 7 universités et écoles européennes dont l'ISIT. Depuis la rentrée 2005, l'EDHEC propose une filière Apprentissage européen.

D'AUTRES CHOIX DE FORMATION

Certaines écoles proposent également des diplômes à d'autres niveaux, notamment des écoles d'ingénieurs qui permettent d'acquérir un diplôme de technicien, pour des jeunes qui n'auraient pas la capacité de suivre une formation jusqu'au niveau master. Elles hébergent également des structures visant à former des jeunes en difficultés.

ANNEXE 2

LISTE DES LABORATOIRES DE RECHERCHE DES ÉCOLES DE LA FESIC

LABORATOIRES

ORGANISMES
ET LABORATOIRES ASSOCIÉS



ÉCOLES D'INGÉNIEURS

CPE LYON

Département Chimie Organique

- Institut de Chimie et Biochimie Moléculaire et Supramoléculaire (UMR 5246)

Département Sciences Analytiques

- Laboratoire des Sciences Analytiques (UMR 5180)

- Laboratoire de RMN : méthodologie et instrumentation en biophysique et centre commun de RMN (UMR 5012)

- Laboratoire d'Analyse Industrielle

- Laboratoire d'Electrochimie Analytique

CNRS

Université Claude Bernard Lyon I (UCBL)

Département Génie des Procédés

- Laboratoire de Génie des Procédés Catalytiques (UMR 2214)

- Laboratoire d'Automatique et Génie des Procédés (UMR 5007)

- Laboratoire de Chimie Catalyse et Procédés de Polymérisation -LC2P2 (UMR 5265)

Département Electronique, Télécommunications, Informatique

- Equipe Architecture Electronique et Microélectronique rattachée à l'Institut des Nanotechnologies de Lyon (UMR 5270)

- Equipe Traitement du Signal et Image, rattachée au laboratoire TSI "Hubert Curien" de Saint Etienne (UMR 5516)

LABORATOIRES**ORGANISMES
ET LABORATOIRES ASSOCIÉS****ECAM****Département Mécanique**

- Laboratoire d'Analyse Thermique des Mécanismes Laboratoire LAMCOS de l'INSA

Département Matériaux

- Laboratoire de Traitement des Surfaces Université Polytechnique de Lodz
Laboratoire Matériaux de l'ENSAM

Département Génie Electrique et Automatique

- Laboratoire Asservissements, Informatique industrielle, Electroacoustique CSTB Grenoble

Département Informatique

- Laboratoire de Traitement d'Images Laboratoire CREATIS de l'INSA

Département Productique

- Laboratoire de Conception de Produits Industriels et de Mise en place de Structures de Production Partenariat avec des entreprises en recherche appliquée et transfert de technologie

EI PURPAN

- Laboratoire de Télédétection et Gestion des Territoires (LTGT) (UMR 1054 INRA - EI PURPAN)

- Laboratoire d'Agro-Physiologie (LAP) (UMR 1054 INRA-EI PURPAN)

- Laboratoire d'Informatique et d'Economie Financière (LIEF)

- Equipe "Biodiversité des écosystèmes naturels et cultivés" Université de Toulouse I, II et III, INP Toulouse, ENVT, INRA, INSERM, CNES, CEMAGREF, Instituts techniques...
- Equipe "Durabilité des systèmes de production"

- Equipe "Nutrition animale, production et qualité des produits"

- Equipe "Statistiques appliquées : analyse de données et modélisation"

- Equipe "Socio-économie et dynamiques agricoles"

- Equipe "Viti-viniculture"

ESA

- Laboratoire d'Ecophysiologie végétale et Agroécologie (LEVA) Universités de Nantes - Angers - Le Mans, INRA, INH, ITV, FNAMS

LABORATOIRES**ORGANISMES
ET LABORATOIRES ASSOCIÉS**

- | | |
|---|---|
| • Groupe de Recherche en Agro-alimentaire industrie sur les Produits et Procédés et leur Environnement (GRAPPE) | Universités de Nantes - Angers - Le Mans, INRA, INH, ITV, FNAMS |
| • Laboratoire de Sciences sociales (LARESS)
Métiers Qualifications Développement | |

ESCOM**Département de Chimie Organique**

- | | |
|--|--|
| • Laboratoire de Synthèse Organique et de Chimie Organométallique (UMR 8123) | CNRS et Université de Cergy Pontoise (UCP) |
|--|--|

Département de Chimie Analytique

- | | |
|---|---|
| • Laboratoire d'analyse moléculaire structurale et physico chimique | Partenariat avec des entreprises en recherche, développement et transfert |
|---|---|

Département de Formulation

- | | |
|---|---|
| • Laboratoire de recherche et développement de nouvelles formulations | Partenariat avec des entreprises en recherche, développement et transfert |
|---|---|

ESEO**Département Electronique et Informatique**

- | | |
|---|----------------------------------|
| • Centre d'Etudes et de Recherche de l'ESEO | Partenariat avec des entreprises |
|---|----------------------------------|

HEI

- | | |
|---|---|
| • Laboratoire de Spectrochimie Infra rouge et Raman | LASIR CNRS UMR 8516 (Lille I, HEI) |
| • Laboratoire d'Electrotechnique et d'Electronique de Puissance | L2EP (Lille I, ECL, ENSAM, HEI) |
| • Equipe de Recherche en Synthèse Organique (ERSO) | Institut de Chimie Pharmaceutique (Lille II) |
| • Equipe de Recherche et d'Etude des Structures (ERES) | Laboratoire Mécanique de Lille (Lille I) |
| • Equipe de Recherche en Génie Civil (ERGC) | Lille I, Ecole des Mines de Douai, Polytech Lille |
| • Equipe de Recherche en Automatique des Systèmes et Micro-systèmes (ERASM) | I3D, LAIL, GEMTEX, ERASM (HEI, ICAM, ISEN) |
| • Equipe de Recherche en Textile Technique, Science de la Couleur et Analyse Sensorielle (ERTTSCAS) | (équipe HEI) |
| • Laboratoire de Recherche en Génie des Procédés (ERGP) | INRA |

LABORATOIRES**ORGANISMES
ET LABORATOIRES ASSOCIÉS****ICAM LILLE, NANTES, TOULOUSE**

- Département Electronique, Electrotechnique, et Automatique

 - Département Matériaux

 - Département Energétique

 - Département Génie Mécanique

 - Département Informatique
- Partenariat avec des entreprises
en recherche appliquée et transfert
de technologie

ISA

- Groupe de Recherche et d'Etudes Concertées sur l'Agriculture et les Territoires (GRECAT) CESTAN, Université de Nantes, de Lille I, laboratoire TVES

- Laboratoire Sols et Environnement INRA, ADEME, INERIS, Université catholique de Lille, Universités de Lille I et II, ULCO, ENSAT, Agrocampus Rennes, inst. étrangers...

- Laboratoire Qualité des Aliments CESG/CNRS Dijon, ENSIA, université du Vietnam...

- Laboratoire de Biotechnologie des Micro-organismes Institut Pasteur Lille, Université catholique, Université Lille I, INRA, Université Pierre et Marie Curie, ULCO, Arvalis, Cetac, LaSalle

- Laboratoire Statistique Informatique et Multimédia Institut Pasteur Lille

- Laboratoire Paléontologie stratigraphique (UMR 8014 & FR 1818) CNRS, Université catholique de Lille, Université Lille I, universités étrangères

- Equipe "Bien-être animal" INRA, universités étrangères

ISARA LYON

- UPSP Unité Systèmes céréaliers conduits en agriculture biologique Agro-Paris Tech, ESA Angers LEVA

- UPSP Laboratoire Etudes Rurales Université Lyon II

- UPSP Unité Biologique de la reproduction ENVL

- UMR Transfert de xénobiotiques ENVL INRA

LABORATOIRES**ORGANISMES
ET LABORATOIRES ASSOCIÉS****ISEN LILLE**

- | | |
|--|---|
| • Institut de recherche en Electronique, Microélectronique et Nanotechnologie (IEMN) | CNRS, Université des sciences et technologies de Lille, Université de Valenciennes, Université du Hainaut Cambrésis |
| • Laboratoire de Signaux systèmes et Télécommunications | |
| • Laboratoire d'Informatique | |

ISEN BREST

- | | |
|--|---|
| • Groupe de recherche en Acoustique sous-marine (G2RA) | Université de Bretagne occidentale, Grandes Ecoles d'Ingénieurs |
| • Groupe ERASM | |

ISEN TOULON

- | | |
|--|--|
| • Laboratoire de Matériaux et de Microélectronique | Laboratoire des Matériaux et de Microélectronique de Provence (L2MP) |
|--|--|

ISEP**Département Electronique**

- | | |
|---|--|
| • Laboratoire de recherche sur les Techniques de conception des Circuits intégrés faible tension et faible consommation | Universités de Paris VI - Evry Val d'Essonne, ENST |
|---|--|

Département Télécommunications, Signal, Images

- | | |
|--|---|
| • Laboratoire de recherche en Télécommunications et en Traitement d'Images | Universités Techniques de Brno et de Prague, CNAM Paris, Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris |
|--|---|

Département Informatique

- | | |
|--|------------------------|
| • Laboratoire de recherche sur le Contrôle des Réseaux Informatiques | Université de Paris VI |
|--|------------------------|

LA SALLE BEAUVAIS

- | | |
|---|--|
| • Département des Géosciences | Bureau de Recherche géologique et minière, Institut de Recherche pour le Développement, Coordination de la Recherche Volcanique |
| • Département des Sciences Agronomiques | INRA, INSERM, Université Picardie Jules Verne, UTC, INA-PG, ENSIA, Institut Pasteur Lille, CHU Amiens-nord et Amiens-sud, Centre Hospitalier de Beauvais |
| • Département des Sciences et Techniques Agro-Industrielles | |
| • Département des Sciences de la Nutrition et Santé | |
| • Département des Sciences Transversales de l'Ingénieur et Management | |

LABORATOIRES

ORGANISMES ET LABORATOIRES ASSOCIÉS

LOUIS DE BROGLIE

- | | |
|--|---|
| • Laboratoire Productique et Matériaux | Ecole doctorale de l'Ecole Centrale de Paris, ENS- Cachan, ENSAI, PSA-Peugeot-Citröen |
| • Laboratoire Electronique - Informatique - Télécommunications | Ecole doctorale de l'Université de Rennes1 |



ECOLES DE MANAGEMENT

EDHEC

6 pôles d'excellence

- | | |
|--|---|
| • Finance : "EDHEC Risk and Asset Management Research Centre" (Gestion d'actifs et gestion du risque) | |
| • Marketing : "InteraCT" (Approches culturelles de la consommation et stratégies marketing) | |
| • Comptabilité et Analyse Financière : "Pôle de recherche en analyse financière et comptabilité" | Université de Nice
IAE d'Aix-en-Provence |
| • Economie : "Pôle économie et réforme de l'Etat" | Partenariat avec des entreprises |
| • Gouvernance & Leadership : "ICoDe : Initiative for Company Organisation & Direction in Europe" (Gouvernement d'entreprise et leadership stratégique) | |
| • Management Juridique : "LegalEDHEC" (Performance juridique et compétitivité des entreprises) | |

ESSEC

Centre de Recherche du Groupe ESSEC (6 instituts, 11 chaires).

Grands axes de recherche :

- | | |
|---|--|
| • Dynamique des organisations et audit international | |
| • Gestion de l'innovation et des nouvelles technologies | Entreprises, organisations privées ou publiques, nationales ou internationales, universités étrangères (Stanford, Harvard, Mannheim, Bocconi...) |
| • Systèmes d'information et optimisations | |
| • Stratégies managériales de l'entreprise contemporaine | |
| • Economie international et gouvernement d'entreprise | |

LABORATOIRES

ORGANISMES ET LABORATOIRES ASSOCIÉS

- Marchés financiers
 - Stratégie commerciale et comportement des consommateurs
 - Management des ressources humaines, organisation et environnement
- Entreprises, organisations privées ou publiques, nationales ou internationales, universités étrangères (Stanford, Harvard, Mannheim, Bocconi...)

ESSCA

Laboratoire de recherche CREDO

- Management des Réseaux automobiles
 - Banque finance
 - Logistique et Stratégie marchande
 - Economie sociale
 - Entreprenariat
 - Grande Europe
- Universités françaises et étrangères (Université d'Angers, Université catholique de l'Ouest, Université Corvinus de Budapest...)

IESEG

Centre de recherche IESEG RESEARCH

- Marketing
 - Finance de marché et macroéconomie monétaire
 - Management, stratégie, ressources humaines, gestion des opérations, systèmes d'information
 - Economie industrielle et microéconomie appliquée
 - Droit social
- Membre du LEM (Lille Economie Management) UMR CNRS 8179 avec l'Université de Lille I

ISIT

- Centre de Recherche Appliquée sur la Traduction, l'Interprétation et le Langage (CRATIL)
- CERT et CRIPMA de l'Université Paris X - Nanterre

ANNEXE 3

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ AUXQUELS LES ÉCOLES DE LA FESIC PARTICIPENT

> PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ MONDIAUX

AEROSPACE VALLEY

- Domaine : Aéronautique - Espace - Systèmes embarqués (Aquitaine, Midi-Pyrénées)
- ESEO, ICAM Toulouse

LYONBIOPOLE

- Domaine : Santé - diagnostic et vaccins (Rhône-Alpes)
- CPE Lyon (via le Pôle Universitaire de Lyon)

MEDICEN PARIS REGION

- Domaine : Santé - thérapies géniques, moléculaires, cellulaires (Ile-de-France)
- ESCOM

MINALOGIC

- Domaine : Micro-nanotechnologies - Logiciel embarqué (Rhône-Alpes)
- CPE Lyon (via la Fédération des Micro et Nanotechnologies de Rhône-Alpes)

SOLUTIONS COMMUNICANTES SECURISEES

- Domaine : Technologies de l'information et de la communication (PACA)
- ISEN Toulon

> PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ À VOCATION MONDIALE

AXELERA

- Domaine : Chimie - Environnement (catalyse, procédés, matériaux) (Rhône-Alpes)
- CPE Lyon

IMAGE & RESEAUX

- Domaine : Telecom - Images - Réseaux (Bretagne, Pays de la Loire)
- ESEO, ISEN Brest, Ecole LOUIS de BROGLIE

I-TRANS

- Domaine : Transports terrestres - Logistique (Nord-Pas de Calais, Picardie)
- HEI, ICAM Lille, ISEN Lille (via le LAGIS)

INDUSTRIE & AGRO-RESSOURCES

- Domaine : Valorisation des agro-ressources non alimentaires (Champagne-Ardenne, Picardie)
- LaSalle Beauvais

POLE MER BRETAGNE

- Domaine : Filière maritime (Bretagne)
- ISEN Brest

POLE MER PACA

- Domaine : Maîtrise du milieu marin et de ses risques environnementaux (PACA)
- ISEN Toulon

VEGEPOLYS

- Domaine : Filières du végétal spécialisé (Pays de la Loire)
- ESA, ESEO

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ À VOCATION NATIONALE

AUTOMOBILE HAUT DE GAMME

- Domaine : Automobile (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)
- ESEO, ICAM Nantes, Ecole LOUIS de BROGLIE

CEREALES VALLEE

- Domaine : Céréales (Auvergne)
- LaSalle Beauvais, ISARA-Lyon (membre associé)

EMC2 (Ensembles métalliques et composites complexes)

- Domaine : Aéronautique - Automobile - Construction navale (Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes)
- ICAM Nantes, Ecole LOUIS de BROGLIE

INDUSTRIES DU COMMERCE

- Domaine : Distribution - Vente à distance (Nord-Pas de Calais)
- HEI, ICAM Lille, ISEN Lille (via l'Université Catholique de Lille), EDHEC, IESEG

LOISIRS NUMERIQUES

- Domaine : Cinéma, audiovisuel - Animation - Multimédia (Rhône-Alpes)
- CPE Lyon

LYON URBAN TRUCK&BUS 2015

- Domaine : Transport collectif en ville par bus ou camions (Rhône-Alpes)
- ECAM

NUTRITION SANTE LONGEVITE

- Domaine : Alimentation, nutrition - Santé, biotechnologies (Nord-Pas de Calais)
- ISA

PASS

- Domaine : Parfums - Arômes - Senteurs - Saveurs (PACA, Rhône-Alpes)
- ESPEME

PLASTIPOLIS

- Domaine : Filière plasturgie (Franche-Comté, Rhône-Alpes)
- ECAM

POLE CANCER BIO SANTE

- Domaine : Santé - Biotechnologies - Cancer (Midi-Pyrénées, Limousin)
- EI Purpan

POLE ENFANT

- Domaine : Produits et services destinés à l'enfant de 0 à 12 ans (Pays de la Loire)
- ESEO, ESSCA, ESA

POLE EUROPEEN D'INNOVATION FRUITS ET LEGUMES

- Domaine : Agro alimentaire - Agriculture (PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon)
- ESA, ISARA-Lyon

UP-TEX

- Domaine : Textiles techniques (Nord-Pas de Calais)
- HEI, ICAM Lille, ISEN Lille, ISA, EDHEC, IESEG

ANNEXE 4

LE PROGRAMME DE L'ESSEC “UNE GRANDE ÉCOLE : POURQUOI PAS MOI ?”

> UNE DÉMARCHE ET DES RÉSULTATS

Le programme de l'ESSEC a démarré début 2002 avec une mise en œuvre effective auprès des lycéens en janvier 2003. Il a pour ambition d'accroître les chances, chez des jeunes de milieux modestes, de poursuivre des études supérieures ambitieuses, en les accompagnant pendant les 3 années du lycée. Le programme s'inscrit dans une démarche qui vise à élargir le recrutement des grandes écoles en excluant toute politique de quotas.

Séances de tutorat hebdomadaires avec des étudiants à l'ESSEC, sorties culturelles, ateliers d'expression orale et écrite, visites d'entreprises... Ces activités, complémentaires aux enseignements scolaires, permettent aux lycéens de développer des compétences, telles que la curiosité intellectuelle, l'aisance verbale, la connaissance des codes sociaux ou encore le sens de l'argumentation, qualités indispensables pour envisager des études supérieures de haut niveau. Les interventions, notamment de comédiens, aident à développer la confiance en soi et à lutter contre l'autocensure. Une facette déterminante est également l'aide à l'orientation, développée par la découverte de l'entreprise, des métiers et des filières. Les résultats pour les deux premières promotions du programme sont éloquentes : sur ces 42 jeunes, 35 se sont orientés vers l'enseignement supérieur long (16 en CPGE, 11 à l'université, 5 en écoles post-bac, 3 en préparation à une école d'art), et 6 d'entre eux vers des STS ou IUT.

> LE PROCESSUS DE CHOIX DES LYCÉENS

Les lycées partenaires, 8 aujourd'hui, sont géographiquement proches de l'ESSEC. Les territoires choisis sont ceux qui sont jugés prioritaires par la politique de la ville.

Lors du conseil de classe du 1^{er} trimestre de la classe de Seconde, le “repérage” des jeunes se fait sur trois critères : un certain potentiel, des critères sociaux individuels, mais également la disponibilité et la motivation pressenties.

Les jeunes et leurs parents viennent ensuite à une réunion où le dispositif est expliqué : 3 ans avec 3 heures par semaine, avec la notion d'engagement, de travail et d'effort. Un premier test est la démarche de motivation (sous forme de lettre) avec un entretien.

> LES ACTEURS

Le partenariat mûrit avec le temps et s'appuie sur un double tutorat (par le lycée et par les étudiants).

Les professeurs dans les lycées servent de relais d'information et permettent d'entendre les problèmes et d'accompagner les lycéens au jour le jour. L'engagement du proviseur est également important. Le but est d'apporter un éclairage à l'ensemble du lycée, notamment en montant des opérations avec un “second cercle” de jeunes, plus large.

Les étudiants interviennent 3 heures par semaine selon un cahier des charges précis. On compte 2 étudiants par groupe de 5 à 7 lycéens. L'investissement représente, pour eux, environ 6 à 7 heures par semaine, pendant un an au moins ; il est valorisé dans leur cursus. Des étudiants moniteurs qui ont déjà fait cette expérience coordonnent les tuteurs.

LE CADRE INSTITUTIONNEL

Pour tous les aspects du programme, des contrats formalisent les engagements avec les partenaires, la Préfecture, l'inspection académique, les lycées, les familles, les lycéens et les étudiants tuteurs.

La Délégation interministérielle à la ville (DIV) et la Conférence des grandes écoles ont constitué un "pôle ressource" qui permet de mobiliser les écoles autour de ce programme et plus généralement de l'ouverture sociale.

La circulaire du 22 août 2005 donne un cadre administratif et financier, garantissant un financement à hauteur de 50 %, soit 1 000 euros par lycéen et par an. Le coût du dispositif est en effet de l'ordre de 2 000 euros, toutes dépenses comprises (salaires, pédagogie, transports, etc).

Pour financer les 50 % restant, l'école mobilise des partenaires : entreprises, collectivités locales...

